Le mag

VEYRIER-DU-LAC

DÉCEMBRE 2024

JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE

n°96

PARAPENTE
& ULM AVEC LES OISEAUX
au-dessus du Lac d'Annecy

Offrez un moment d'évasion pour les fêtes !

JEU CONCOURS

1 BON CADEAU ACHETÉ = 1 VOL À GAGNER !*

Pour tout achat d'un bon cadeau entre le 29/11 et le 20/12/2024, tentez de remporter un bon cadeau pour un vol en parapente d'une valeur de 120€ !

Pour participer :
- Suivez-nous sur Instagram (delta_evasion)
- Envoyez-nous un message privé avec votre numéro de bon cadeau
- Tirage au sort le 20 décembre 2024

*Sous réserve de disponibilité

ANNECY DELTA EVASION
www.deltaevasion.com
06 07 07 10 75

Editorial

DE MADAME LE MAIRE

CHERS HABITANTS,

Chaque fin d'année la municipalité édite un journal d'une soixantaine de pages. Il est le reflet de l'année qui vient de s'écouler, avec un maximum de photos et d'articles pour illustrer nos actions et vous donner des nouvelles de notre village.

Cette année 2024, deux lettres d'informations distinctes ont complété ce bulletin municipal : une lettre spéciale Finances de juillet 2024 et une lettre spéciale Eclairage public d'octobre 2024. Un guide touristique a également été édité en juin 2024.

Des actions qui transforment notre quotidien

L'année 2024 a été marquée par d'importants projets qui façonnent notre cadre de vie. La rénovation de nos infrastructures, comme le plan lumière, et l'aménagement de nouveaux équipements municipaux, comme les jardins de la Ravoire, sont des étapes importantes pour l'avenir de notre village. Ces actions se poursuivront en 2025, avec la finalisation du Parc de la Ravoire (installation des maraîchers et Maison Nature), et la rénovation du presbytère, première étape de la réhabilitation du centre bourg.

La municipalité a décidé de renforcer la sécurité et la tranquillité publique en lançant le recrutement d'une équipe de police municipale et rurale (portrait détaillé de nos deux nouveaux agents). Ce service aura pour mission de garantir une présence de proximité, d'assurer la surveillance des espaces publics, de contribuer à la prévention des incivilités, et d'accompagner les habitants dans le respect de la réglementation locale.

Les spécificités rurales de notre commune nécessitent aussi une attention particulière aux questions environnementales, comme la protection de notre massif, du bord de lac, des chemins et des espaces naturels. Ce recrutement marque une étape importante pour améliorer la qualité de vie au sein de notre territoire et répondre aux besoins exprimés par les habitants.

L'équipe est également heureuse de revenir, à travers un reportage photos, sur les différents évènements de l'année et sur la deuxième édition du festival Plages en Scène. La réalisation de ces projets n'aurait pas été possible sans l'engagement de nos équipes municipales, et bien sûr, sans votre soutien constant. Ces évènements populaires, offrant culture et animation aux habitants, ont attiré des centaines de personnes et ont donné l'occasion à Veyrier-du-Lac de rayonner par sa convivialité et son vivre-ensemble. Pour la saison prochaine, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour étoffer l'équipe organisatrice et permettre à chacun de s'impliquer davantage dans la vie de notre village.

Vie associative et nouveaux talents à Veyrier-du-Lac

Notre village est toujours le témoin d'une vie associative bouillonnante, où les liens se tissent et se renforcent au fil des évènements et des rencontres. De nouvelles associations ont vu le jour cette année et je vous laisse les découvrir.
Je tiens à saluer le dévouement des bénévoles qui consacrent temps et énergie pour faire vivre nos associations.
Notre village regorge de talents exceptionnels. À travers ce troisième volet, nous partons à la découverte de nouvelles richesses humaines veyrolaines. Le partage de ces différents parcours renforce notre identité commune.

Les défis de 2025

Compte-tenu des annonces gouvernementales pour 2025, des économies devront être faites au niveau local. Le débat budgétaire sera important. Des arbitrages seront faits dans le souci de continuer à optimiser les ressources fiscales locales, malgré les baisses annoncées des dotations, tout en votant un budget à l'équilibre, ce qui limite fortement notre marge de manœuvre…

Cependant, nous nous appliquerons à finir le travail commencé. Le conseil municipal travaille sans relâche au sein de la commune comme de l'intercommunalité pour construire un cadre de vie répondant à nos besoins.

À l'aube de cette nouvelle année, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, entourés de vos proches, et je vous invite à la cérémonie des vœux 2025, qui se tiendra le **dimanche 5 janvier à partir de 18h à la salle de la Veyrière.**
Ce moment sera l'occasion de revenir ensemble sur les actions et réalisations de 2024 et sur les projets pour 2025. Après cette présentation, nous partagerons un moment convivial autour de la galette des rois, pour débuter l'année dans la bonne humeur.

Je compte sur votre présence !

Vanessa Bruno

Maire de Veyrier-du-lac

DEUX AGENCES IMMOBILIÈRES, UNE VISION COMMUNE

Découvrez notre nouveau partenariat,
une alliance qui redéfinit l'excellence et l'expertise.

2A IMMOBILIER

UNE AUTRE FAÇON
D'ADMINISTRER, LOUER
ET VENDRE VOS BIENS

ANNECY ALBIGNY
7 avenue d'Albigny
04 50 27 97 07

ANNECY CENTRE
3 rue du Lac
04 50 45 12 66

ANNECY GENÈVE
59 avenue de Genève
04 26 78 60 52

NOUVELLE ADRESSE

TALLOIRES
Route du Crêt
04 50 27 97 92

RUMILLY
4 & 20 place d'Armes
04 50 64 56 21

AIX-LES-BAINS
261 rue de Genève
04 79 35 18 26

VEYRIER-DU-LAC
26 rue de la Tournette
04 50 45 12 66

RIVES DU LAC
Immobilier
Depuis 1990

Nouvelle adresse,
nouveau chapitre d'histoire
avec Geneviève Guillemot

LAC ET MONTAGNE
6, route des Pérouzes - 74290 Veyrier-du-Lac
04 50 60 06 77 / 06 08 45 55 99
rivesdulac.immobilier@wanadoo.fr
www.rivesdulacimmobilier.com

FNAIM

www.2a-immo.fr

Sommaire

HIVERNAL

DES ACTIONS *QUI TRANSFORMENT NOTRE QUOTIDIEN* **07**

LA VIE ASSOCIATIVE, *PILIER DE NOTRE COMMUNAUTÉ* **23**

TALENTS & *RICHESSE HUMAINE* **39**

LES INFOS *UTILES* **47**

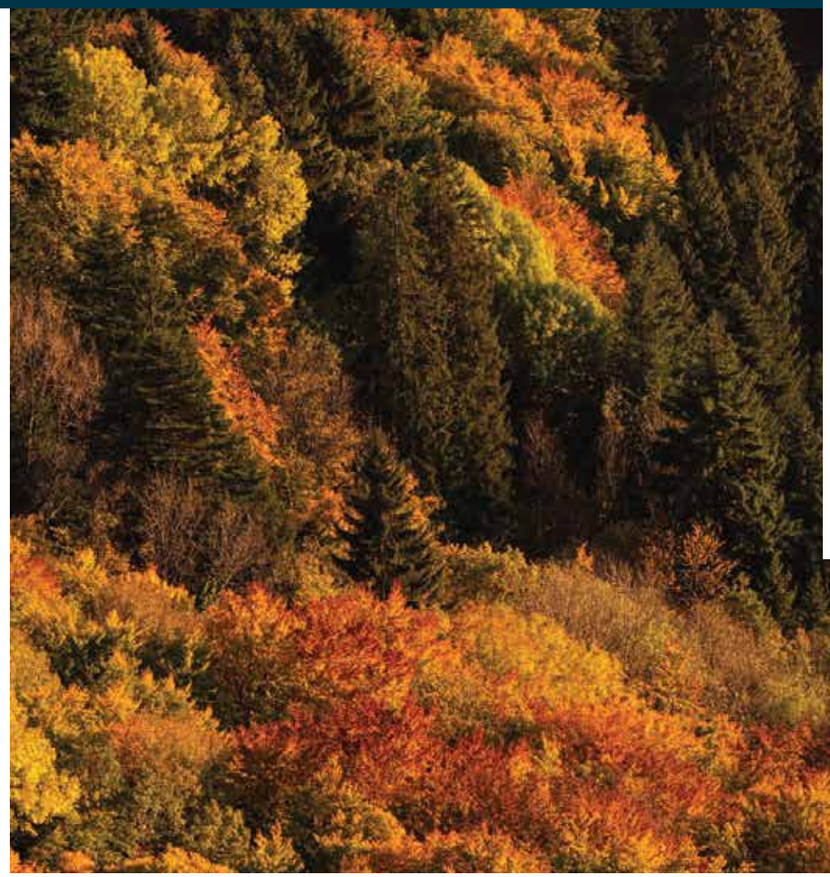

Directrice de la publication /
Vanessa Bruno,
Maire de Veyrier-du-Lac

Responsable de la publication /
Philippe Abrahami,
Maire adjoint délégué à la vie du village, vie démocratique et à la communication

Collaboration /
David Borrel, Florian Lombardo, Michel Madar, Claire Rigal, Colette Sprungli et Katayoun Vacheron

Crédit photo de couverture /
Benjamin Aguirre

Crédits photos, sources /
Philippe Abrahami, Benjamin Aguirre, Vanessa Bruno, Jean-Marc Favre, Louis Freiling, Florian Lombardo, Michel Madar, Richard Pignier, Claire Rigal, Jean-Claude Secchi, Katayoun Vacheron, 2H2M, Associations veyrolaines, Dauphiné Libéré, Freepick, Grand Annecy

Pré-presse, publicité, impression /
CREAKTION - Laura Barrès EI
laura.barres@creaktion.fr

Tirage /
1700 exemplaires
Imprimé sur un papier offset recyclé avec des encres végétales.

K2 OUTDOOR

PARAPENTE
TANDEM FLIGHT

PARKING GRATUIT
-5% MULTIACTIVITÉ

LOCATION VELO
BIKE RENTAL

RÉSERVEZ VOS BONS CADEAUX
SUR WWW.K2PARAPENTE.COM

ENGLISH

CONTACTEZ-NOUS
+33(0)6 72 73 76 58
info@k2outdoor-annecy.com

455
route de la vieille eglise,
74210 - DOUSSARD

DES ACTIONS

QUI TRANSFORMENT NOTRE QUOTIDIEN

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE

Travaux du chemin des Barattes
Focus sur les passages piétons
Décret tertiaire
Les Jardins de la Ravoire
Ça s'est passé à Veyrier-du-Lac

ENFANCE & JEUNESSE

École Alice Déléan
L'accueil de loisirs

SAISON ESTIVALE

Bilan de la saison estivale
Gliss'en Scène - Plages en Scène

PROJETS EN COURS

Schéma directeur du centre-bourg
Rénovation du presbytère

INFORMATIONS MAIRIE

Police municipale
Arbre remarquable, le platane du village

Travaux du chemin des Barattes
belle réalisation, tranquillité retrouvée

La commune a lancé, conjointement avec le Syane, de janvier à fin juin 2024, des travaux de réfection du chemin des Barattes pour un montant de 200 K€ dont 141 K€ à la charge de la commune.

Ces travaux ont porté principalement sur la résolution des résurgences d'eaux pluviales, par la restauration de la conduite d'eau pluviale et la pose de drains sur le haut de chemin.

Vous pouvez à présent arpenter en toute sécurité la voie et son nouvel enrobé, et constater que les travaux ont permis également l'enfouissement des réseaux électriques et de France Télécom, et un éclairage public modernisé.

Katayoun VACHERON
Conseillère déléguée à la vie économique, au tourisme, et la vie du village

Focus sur les passages piétons

Sur les 40 passages piétons de la commune, 15 font partie du centre-bourg. Pour accroître la vigilance des conducteurs, la commune a décidé de renforcer les équipements existants et de sécuriser les piétons. Retour en images sur les actions déjà mises en place ou en cours de finalisation.

Renforcement de la visibilité des équipements existants :

1. Modification des panneaux existants avec bouton poussoir pour une version solaire à déclenchement automatique

2. Pose sur l'ensemble des passages piétons de plots solaires clignotants

3. Renforcement de ces aménagements par des marquages au sol appropriés

4. Mise en valeur des ronds-points et des terre-pleins avec la pose de plots en verre réfléchissants

Sécurisation des piétons :

1. Création de 4 passages piétons supplémentaires sur la route de Thônes

2. Pose de barrières sur les terre-pleins centraux

Katayoun VACHERON
Conseillère déléguée à la vie économique, au tourisme et la vie du village

Décret tertiaire

Rénovation énergétique du complexe de la Veyrière : une opportunité pour améliorer les conditions de vie dans notre école. La commission travaux du conseil municipal lance un nouveau projet de rénovation de l'espace la Veyrière (incluant l'école Alice Déléan), autour de trois axes qui résultent d'une obligation légale et de besoins nouveaux identifiés :

1). Le décret tertiaire paru le 23 juillet 2019 (décret n°2019-771) ou "décret relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire", détaille les actions prévues dans la loi Elan (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), promulguée le 27 novembre 2018.

Ces textes imposent des objectifs de réduction de la consommation d'énergie finale des bâtiments du secteur tertiaire d'au moins 1000m², par rapport à une année de référence choisie entre 2010 et 2022 (2019 pour notre commune) : soit 40% d'économies d'énergie en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050.

Pour la commune de Veyrier-du-Lac, le complexe de la Veyrière (incluant l'école Alice Déléan) et l'hôtel restaurant de la Villa Riva sont concernés. Pour atteindre les objectifs fixés par la Loi, nous devons donc travailler sur la performance de notre installation de chauffage, la ventilation et l'isolation du complexe.

2. En raison de l'évolution des conditions climatiques en particulier au printemps et en début d'été, vos élus ont décidé de travailler sur l'amélioration des conditions de confort thermique (meilleure gestion des périodes de chaleur et de froid) et la qualité de l'air à l'intérieur de l'école mais également dans les espaces de récréation. Des actions de rénovation des équipements des bâtiments et de re-végétalisation des cours de récréation sont notamment envisagées. Cette partie du projet doit aussi permettre de repenser les espaces extérieurs de l'école pour éduquer les enfants aux problématiques de protection de l'environnement.

3. Enfin, en concertation avec le SIVOM de la Tournette qui porte la compétence petite enfance sur notre rive (pour les communes de Talloires-Montmin, Menthon-Saint-Bernard et Veyrier-du-Lac), une étude en vue d'augmenter de 40% environ les capacités d'accueil de la crèche va être menée. Pour atteindre cet objectif, il pourrait être possible de déplacer la crèche dans une partie des locaux de l'école, ce qui nécessiterait de réorganiser l'aménagement intérieur de l'école pour les classes de maternelle et de primaire. Une telle réorganisation aurait aussi pour bénéfice d'améliorer les flux de circulation le matin dans le village autour d'un seul pôle de dépose des enfants, mais aussi de simplifier la gestion des repas des enfants pour notre prestataire de restauration.

Vous comprendrez que ces trois sujets se rejoignent et s'entrecroisent sur de nombreux points (aménagement et partage des espaces, rénovation thermique et confort de vie, équipements, etc.). C'est pour cette raison que nous les avons regroupés à l'intérieur d'un même projet.

La commune est accompagnée dans ce projet par son conseiller énergie du SYANE (le SYANE porte la compétence énergétique pour notre collectivité). Elle désignera prochainement un « programmiste » (assistant à maîtrise d'ouvrage) pour l'assister dans la rédaction du cahier des charges de ce projet, l'élaboration d'un budget et d'un calendrier prévisionnel et la désignation d'un maître d'œuvre (architecte) chargé des travaux.

Il est un peu prématuré d'annoncer un budget prévisionnel pour ce projet, mais il s'agit d'un projet majeur pour notre commune qui s'étalera sur plusieurs années et pour lequel vos élus essaieront d'obtenir des subventions de l'État, de la Région ou du Gouvernement (en particulier pour le volet énergétique).

Enfin, une concertation des parents, des enfants et du personnel de l'école sera organisée au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Michel MADAR
Adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme

Les Jardins de la Ravoire : deux nouveaux maraîchers

Les Jardins de la Ravoire vous présentent leurs nouveaux maraîchers : Hugues et Marc qui ont à cœur de devenir des producteurs référents de fruits et légumes AB de la rive Est du lac d'Annecy.

La commune possède un terrain d'environ 2,40 ha au lieu-dit La Ravoire, au Sud-Est du village.

Des activités ont déjà été installées sur certaines parties du terrain :

- des vignes ont été plantées à l'Est sur la partie haute (en risques forts PPRN notamment), et font l'objet d'un bail viticole avec un vigneron pour une surface de 6930 m² environ.
- un verger a été aménagé au Sud avec la contribution du Grand Annecy : 105 arbres fruitiers ont été plantés en 2022 et 2023, sur 6764 m² environ.
- un projet de maison nature est en cours à l'Ouest. L'objectif de ce bâtiment est d'accueillir des fêtes du village, des activités pédagogiques, et un abri pour la présentation du gibier de l'ACCA (chasseurs).

Il reste environ 6743 m² pour installer une activité maraîchage.

Un appel à projets Maraîchage et Verger a été ouvert au mois d'avril 2024 avec plusieurs objectifs :

- créer une activité de maraîchage, complémentaire à une activité existante pour le futur exploitant, dont les produits seraient accessibles en circuit court
- confier l'exploitation du maraîchage et du verger à un professionnel pour assurer la pérennité du projet
- contribuer à la rencontre entre les habitants dans le cadre de fêtes de village
- proposer des actions d'éducation et de sensibilisation aux enjeux de production maraîchère et de tout ce qui se rapproche du sujet (par exemple alimentation, respect de l'environnement, compréhension des mécanismes de la nature, permaculture, etc.) à différents publics.

L'entreprise 2H2M, qui gère les potagers du Château de Menthon, a été retenue pour mettre en place l'exploitation de maraîchage.

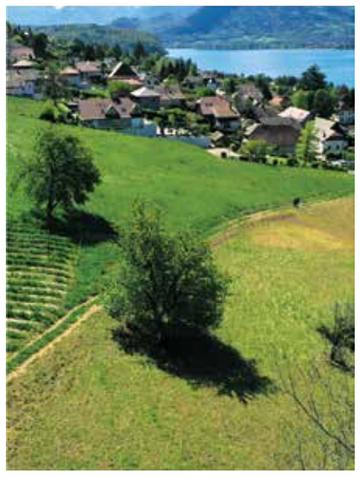

Claire RIGAL
Maire adjointe, déléguée au patrimoine, à l'environnement et à la culture

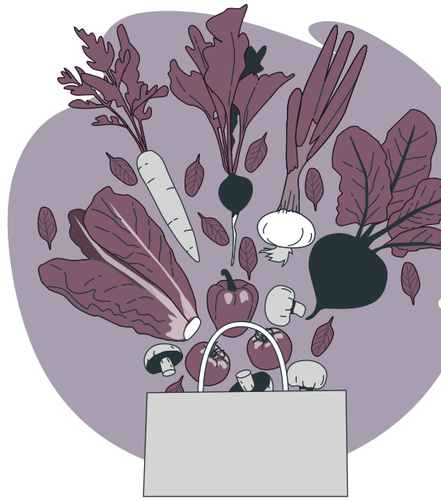

Entretien avec Hugues Devries & Marc Buttin

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer votre parcours ?

Hugues Devries : *ancien cadre dirigeant dans l'industrie, passionné et engagé dans la permaculture depuis plus de 10 ans, créateur du Potager du Château de Menthon Saint-Bernard depuis 2017.*

Marc Buttin : *ancien cadre en marketing produit, formé aux techniques agroécologiques de production de fruits et légumes, associé au potager du Château de Menthon Saint-Bernard depuis 2021.*

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à l'appel à projets maraîchage et verger proposé par la commune ?

Le projet de La Ravoire est une formidable et indispensable opportunité de nous diversifier, d'élargir notre production et de devenir un des producteurs référents de fruits et légumes AB de la rive Est du Lac d'Annecy. En passant d'une sphère privée (le Château de Menthon Saint-Bernard) à la sphère publique (la commune de Veyrier-du-Lac), nous inspirerons d'autres publics aux principes de l'agroécologie.

Pouvez-vous nous expliquer votre projet à La Ravoire en quelques mots ?

Nous allons mettre en place une production en agroforesterie, en d'autres mots nous allons cultiver un verger-maraîcher avec plus de 150 arbres fruitiers (en plus de la centaine de fruitiers déjà plantés en 2022 et 2023). Entre ces rangs d'arbres nous aurons des terrasses de cultures avec des légumes de garde, des petits fruits, des vivaces et des aromatiques.

Avoir un système agroforestier permet d'avoir une triple performance pour le projet de la Ravoire :

- *Économique : l'association d'arbres et de cultures maraîchères a un rendement supérieur dans le temps par rapport à la monoculture (+ 30 à 50% de production)*
- *Environnementale : l'agroforesterie a un impact positif pour le sol, le climat, l'eau et la biodiversité*
- *Sociale : avoir un système agroforestier au cœur de Veyrier-du-Lac permet aux habitants de bénéficier d'une production locale durable, et de sensibiliser les écoles et associations à tous ces aspects.*

Quelles sont les étapes suivantes pour démarrer l'exploitation du maraichage à La Ravoire ?

Dès le 25 novembre de cette année, la Water Family a organisé l'Odyssée des Arbres avec 100 enfants du bassin annécien pour planter 100 arbres fruitiers ! La classe de CM1-CM2 de Veyrier-du-Lac était une des classes ambassadrices.

Dès le printemps 2025, nous mettrons en place les premières terrasses de cultures pour laisser croitre des légumes de garde, des petits fruits, des vivaces et des aromatiques.

La plantation complémentaire d'arbres fruitiers se fera courant 2025, avec probablement l'appui du Grand Annecy.

Nous coordonnerons nos actions avec le projet des vignes de la Ravoire, ainsi qu'avec l'école de Veyrier-du-Lac et les associations veyrolaines pour donner une dimension pédagogique au projet.

Chaque année nous aurons quelques évènements coorganisés avec la commune pour faire vivre les saisons et sensibiliser à l'agroécologie.

Comment prévoyez-vous de vendre votre production ?

Aujourd'hui nous avons déjà mis en place au Château de Menthon Saint-Bernard la vente via deux formats : les paniers disponibles le mardi, et le marché du mercredi matin (qui reprendra au printemps 2025).

Nous réfléchissons avec la commune à faire évoluer la commercialisation de notre production pour être davantage présent à Veyrier-du-Lac.

Quel lien souhaitez-vous mettre en place avec les Veyrolains ?

En plus de pouvoir profiter d'une production en Agriculture Biologique locale, les Veyrolains pourront, à travers les différents évènements, être sensibilisés à l'agroécologie. Notre collaboration permettra aussi d'accueillir cet espace paysager, nourricier et écologique, lieu de partage intergénérationnel au cœur du village, qui devrait être une source de fierté pour les Veyrolains, ce dernier point est très important pour nous.

ÇA S'EST PASSÉ À

VEYRIER-DU-LAC

16/01

VŒUX AUX COMMERÇANTS & PROFESSIONNELS

20/01

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

08/03

FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU LAVOIR

23/03

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

08/05

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

22&23/06

GLISS'EN SCÈNE

JUIN/SEPTEMBRE

FESTIVAL PLAGES EN SCÈNE

14/07

FÊTE NATIONALE

25/07

JEUX OLYMPIQUES DES EHPAD

07/09

FORUM DES ASSOCIATIONS

29/09

70 ANS PÉTANQUE VEYROLAINE

FARFOUILLE

5&6/10

30 ANS DE LA GALERIE PLATINI

06/10

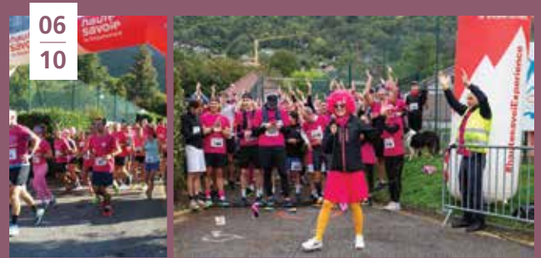

COURSE LES BOUCLES DU CŒUR

11/10

BONFIRE NIGHT

21&22/09

HOMMAGE AU Gal DOYEN & JOURNÉES DU PATRIMOINE

11/11

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE & REPAS DES AÎNÉS

23/11

SOIRÉE BELOTE

25/11

L'ODYSSÉE DES ARBRES

École Alice Déléan

La rentrée scolaire

La rentrée s'est merveilleusement bien passée ! Nos petits écoliers, avec le sourire aux lèvres, ont repris le chemin de l'école : 52 enfants en maternelle (53 en 2023) et 82 en élémentaire (86 en 2023). Les effectifs ont baissé, le nombre de classes est maintenu, ce qui offre un confort apprécié par les enfants et les enseignants.

Cécile et Frédéric, ainsi que l'ensemble de nos agents, ont également fait leur rentrée. Nous sommes très heureux de retrouver dans l'équipe Aurélia, David, Joëlle, Lola, Marie-Laure, Saskia, et Sophie, et nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à Kataline, qui nous rejoint cette année !

Les classes maternelles sont enfin équipées de vidéoprojecteurs interactifs. Cela permet une meilleure participation des enfants.

Cycle vélo : pour la 2e année consécutive, la municipalité a pris en charge la formation "Savoir Rouler à vélo" pour les élémentaires, l'apprentissage et le perfectionnement de l'ensemble des enfants a rencontré un franc succès.

La cantine scolaire

Les effectifs de la cantine sont maintenant au complet, et les enfants sont encadrés avec soin par les agents chaque matin, midi et soir. L'ambiance y est joyeuse, même si parfois un peu bruyante, mais nos enfants sont visiblement heureux et épanouis !

Les cours d'anglais

Nous avons le plaisir de renouveler notre partenariat avec Englishstage. Les enfants du CE2 au CM2 ont reçu un dictionnaire offert par la mairie. Les parents ont reçu

un code pour travailler à domicile avec les enfants et perfectionner l'anglais, cet abonnement est également pris en charge par la commune.

Rénovation énergétique

Les travaux de réflexion pour la rénovation énergétique du bâtiment commenceront en 2025, nous vous informerons lorsque le projet sera abouti.

Florian LOMBARDO
Maire adjoint intergénérations

L'accueil de loisirs

"La cabane à bêtises"

Quel bonheur de voir que l'accueil de loisirs remporte un tel succès ! Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez.

En juillet, l'accueil de loisirs a obtenu un formidable taux de satisfaction de 95% et nous avons eu le plaisir d'accueillir 117 enfants, dont 69 en élémentaire et 48 en maternelle.

Notre accueil de loisirs ouvre ses portes chaque mercredi ainsi que durant la plupart des vacances scolaires.

INFOS & CONTACT

Peggy Gaucher
Responsable enfance & jeunesse
07 48 73 58 66
enfance.jeunesse@veyrier-du-lac.fr

Rencontre sur RDV au bureau installé à l'école, accès par la cour du bas.

Bilan de la saison estivale

Début d'été compliqué pour les vacanciers et les professionnels du tourisme, à l'échelle nationale, et également locale. Le mauvais temps de juin durant jusqu'à mi-juillet, la saison démarrait mal pour les restaurateurs, hôteliers, commerçants, ainsi que pour les festivités organisées par la municipalité. Heureusement le beau temps s'est durablement installé par la suite, permettant aux locaux et aux touristes d'être encore bien présents jusqu'à mi-septembre.

Secteur plage de la Brune

La surveillance de la baignade a été confiée cette année à Annecy Sauvetage Secourisme avec qui la municipalité avait débuté une collaboration dès 2023. Le bilan réalisé avec les équipes ne fait état d'aucun incident majeur et fort heureusement d'aucun accident. Ce fut toutefois une dizaine d'assistances dans l'eau et plus de 200 « petits soins » que les sauveteurs ont eu à réaliser sur la saison.
Grâce aux messages préenregistrés par les agents de la police municipale, les sauveteurs ont pu régulièrement rappeler par haut-parleurs, les bonnes pratiques et les interdictions en cours sur la plage (vélos, chiens, cigarettes, etc.). Un travail constant pour garantir une bonne cohabitation entre les usagers.

Les activités mises en place depuis 2 années déjà, ont vu leur fréquentation légèrement à la baisse cet été du fait de la météo, notamment pour les cours de natation et de yoga, tandis que ceux d'aquagym ont remporté un succès croissant tant auprès des veyrolains que de personnes externes à la commune. Pour rappel ces cours se déroulent le matin de manière à ne déranger, ni les estivants, ni la surveillance de la plage.

Pour 2025, la municipalité entend bien reconduire ces activités en complétant l'offre par des stages « petits sauveteurs » en cours de réflexion avec Annecy Sauvetage Secourisme. Ceux-ci pourraient trouver leur public notamment lors de stages réalisés en partenariat avec d'autres structures associatives ou économiques de la commune (club de voile, wakeboard, tennis, etc.).

Secteur plage du Plant

Les 3 occupants de la base nautique ont trouvé un nouveau rythme de croisière depuis l'installation en 2023 de Planète Apnée. Ils offrent aujourd'hui une diversité d'activités nautiques complémentaires, des plus dynamiques (wakeboard, voile, wingfoil, etc.), aux plus relaxantes (apnée, méditation, paddle, etc).

La municipalité les remercie pour leur investissement lors du weekend « Gliss'en Scène » et pour l'accueil réservé aux habitants du village ainsi qu'aux touristes de passage.

La fréquentation importante de l'espace public du Plant incite les élus à réfléchir à la mise en place d'une surveillance aux heures les plus denses.

Foodtrucks belvédère de la mairie

Conformément à la volonté exprimée par une multitude d'habitants de la commune, la municipalité a procédé à un appel à candidatures afin de proposer une offre de petite restauration et de détente sur l'emplacement du belvèdère de la mairie.
Ainsi 2 Foodtrucks ont occupé la place, en alternance de juin à début septembre, proposant pour le plaisir de tous, une variété de plats traditionnels pour « TiCab », ou alternatifs pour les vegans ou les personnes intolérantes au gluten, au lactose, servie par « Le RDV des sans ».

Au regard du succès rencontré, la municipalité compte reconduire cette offre, et ouvrira prochainement un nouvel appel à candidatures pour la saison estivale 2025.

Philippe ABRAHAMI
Maire adjoint délégué à la vie du village, vie démocratique et communication

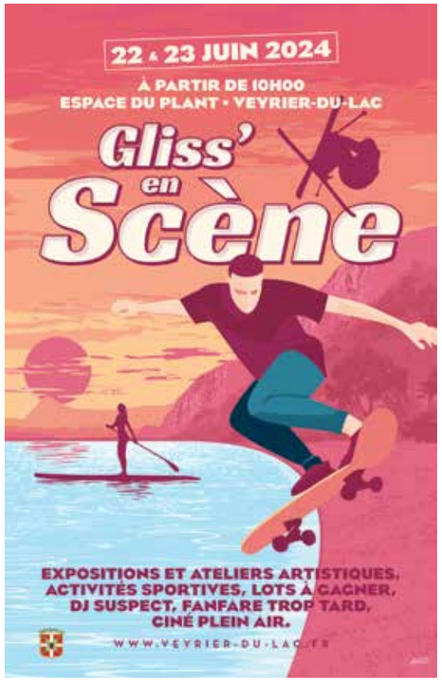

* Stands d'artistes et artisans pour présenter et vendre leurs créations

* Activités sportives et détentes proposées par les clubs, associations et prestataires partenaires de l'évènement

* Soirée en musique avec DJ Suspect

* Concert joyeux et festif avec la "Fanfare trop tard"

* Des food-trucks et buvettes pour plus de convivialité

* Un film réalisé par Wooloomooloo visible en scannant ce QRcode :

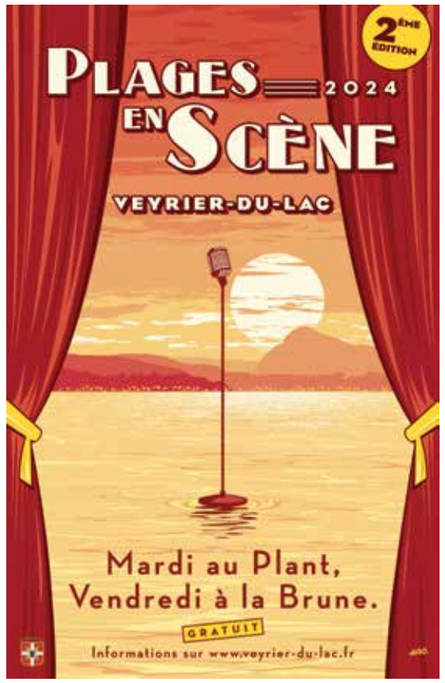

* Les mardis au Plant & les vendredis à la plage de la Brune

* 16 évènements sur 3 sites : cinéma, danse, musique, théâtre, magie, humour, cirque, etc.

* 1 spectacle à la Veyrière

* Une quinzaine de bénévoles, élus et agents municipaux impliqués

* 200 à 500 spectateurs par date

* 5 food-trucks et un bar à cocktails chaque mardi au Plant

De juin à septembre

APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR L'ÉDITION 2025

Vous êtes disponible entre le 1er juillet et le 31 août 2025, rejoignez l'aventure du festival Plages en Scène ! Envoyez votre candidature à **gpe@veyrier-du-lac.fr** en nous précisant vos compétences, envies et disponibilités.

Schéma directeur centre-bourg

La commune a confié à l'agence ARTER une mission d'étude et de réalisation d'un schéma directeur d'organisation et de requalification du centre-bourg de la commune. Cette mission étant arrivée à terme, une stratégie globale d'aménagement et d'orientation au niveau de l'axe principal de circulation allant du parking du Plant jusqu'au groupe scolaire au Sud du centre-bourg a été définie.

L'étude s'est déroulée en 4 phases :

Une 1ère phase a permis de réaliser un diagnostic pour comprendre le fonctionnement actuel du centre-bourg et identifier les usages et usagers du site, analyser les grandes caractéristiques en termes d'organisation urbaine, de mobilité, de commerces, d'équipements, de paysage, de patrimoine, etc. et définir et hiérarchiser les enjeux majeurs du projet.

À cette occasion, les commerçants ont été consultés via un questionnaire et les habitants ont été invités à participer à un atelier participatif pour recueillir leurs opinions et idées.

Une 2e phase correspondait à la réalisation d'une étude de faisabilité pour explorer les possibilités d'évolution et d'aménagement du centre-bourg et évaluer les différentes propositions suivant les objectifs fixés en phase 1.

Une consultation de la population a été organisée sur le belvédère de la mairie pour recueillir les avis et suggestions sur ces propositions.

Les 3e et 4e phases ont consisté en une traduction du scénario et en la rédaction du dossier final pour fixer et rédiger le programme d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Veyrier-du-Lac et intégrer une approche opérationnelle du scénario retenu (financière et de phasage).

Sources des illustrations : ©agence ARTER

Le document complet est disponible en scannant ce QR code :

Claire RIGAL
Maire adjointe, déléguée au patrimoine, à l'environnement et à la culture

L'étude propose un phasage en 8 points :

1. Requalification du presbytère et son jardin en tiers-lieu
2. Aménagement des espaces publics du centre-bourg - Place du village, Place des enfants, Place de la mairie
3. Aménagement de la traversée du bourg - Stationnement, Voirie et trottoirs
4. Réhabilitation de la cinémathèque
5. Préemption de l'hôtel du Mont-Baron
6. Aménagement de la parcelle de la Poste
7. Encadrement stratégique de la rue de la Voûte
8. Réflexion au niveau de la place des Epèles

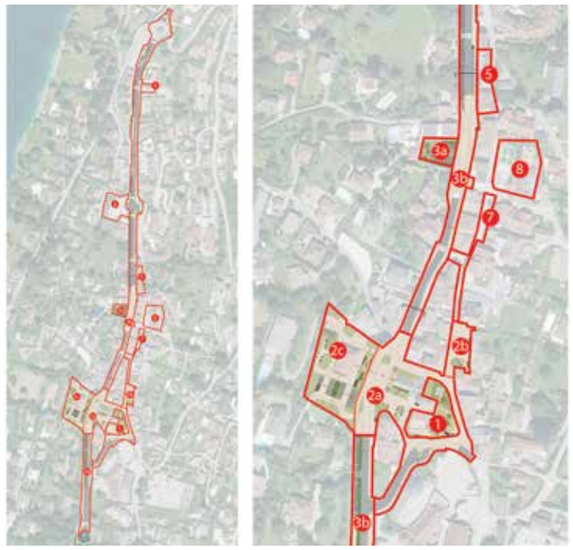

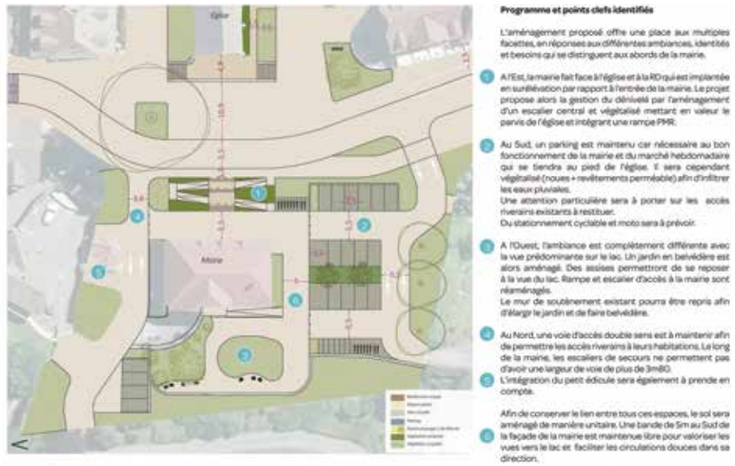

Rénovation du presbytère

Vivement l'ouverture de notre maison de village ! Le presbytère : un nouvel agora ? Un forum revisité ? Une maison de village ? Quel que soit le mot pour le définir, le presbytère sera un lieu de vie, de rencontres et de partages, pour tous, dans une ambiance accueillante, chaleureuse et conviviale. Un programme travaillé au sein d'un groupe de travail composé de 9 élus et du cabinet l'Echappée.

3 niveaux , 3 accès, 3 destinations :

Un local au **rez-de-chaussée** pour les jeunes de notre village, comme ils l'ont exprimé au sein de leur commission, avec la possibilité de partager l'occupation du lieu avec d'autres associations veyrolaines : un endroit pour se retrouver, partager des jeux et des activités. Un espace autonome, sans liaison avec les étages supérieurs, géré par les utilisateurs de l'espace accompagnés par la commune.

Un endroit convivial au **rez-de-jardin**, pour se retrouver en famille, entre voisins, entre amis, entre professionnels : une offre de petite restauration pour un café, un thé, un brunch, une cuisine bistro, une crêpe, une planche apéro, en salle et en terrasse côté jardin ; mais aussi une offre complémentaire à définir avec le futur exploitant, par exemple : vente de produits locaux, exposition temporaire, coin enfants, services aux habitants…

La possibilité d'une offre multiple **à l'étage,** dans un environnement confortable et chaleureux, à construire avec le même futur exploitant, pour accueillir des activités culturelles telles qu'une conférence, un concert ou une exposition, mais aussi des ateliers, des dégustations de produits locaux, un après-midi jeux, un coin lecture, ainsi que des événements privés comme un vin d'honneur, un anniversaire, une réunion associative…

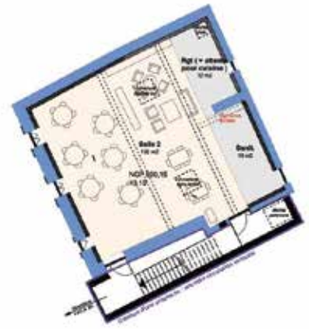

Un **jardin** accessible à tous, ouvert côté lavoir pour favoriser la circulation des piétons entre l'école et la rue de la Voûte.

Volumétrie de l'extension pour l'accès à l'étage

RESTAURATION
VALORISATION DU PATRIMOINE
CONVIVIALITÉ
MODULARITÉ
ACCÈS À TOUS LES NIVEAUX
PARTAGE

Si vous avez des idées de nom pour ce lieu de vie au cœur du village, n'hésitez pas à nous les partager à l'adresse mail suivante : mairie@veyrier-du-lac.fr

Claire RIGAL
Maire adjointe, déléguée au patrimoine, à l'environnement et à la culture

Extrait du schéma directeur du Centre-Bourg

Police municipale

Placée sous l'autorité du Maire, la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

Le service de police municipale de Veyrier-du-Lac est composé d'un agent de police municipale, brigadier principal, d'un garde champêtre et, en renfort l'été, de deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) qui peuvent également être des agents temporaires de police municipale (ATPM).
Le service a été remis en place par la commune début mai 2024 avec l'arrivée du garde champêtre – police rurale, Mr Jean-Christophe Brassart, puis celle du Brigadier-chef Principal Frédéric Louis, Responsable du service de police municipale depuis le 1er juillet.

Mr Louis nous présente le service

La police municipale de Veyrier-du-Lac a plusieurs missions :

Le stationnement des véhicules
Nous contrôlons le respect des zones de stationnement payantes ou de la zone bleue et sanctionnons le stationnement abusif de plus de 24h.

La circulation routière
Nous sommes habilités à constater et verbaliser toutes les infractions au code de la route. Nous effectuons des contrôles de vitesse sur l'ensemble des rues de la commune. Une attention particulière est apportée au centre-bourg où la limitation est de 30 km/h. Ces contrôles permettent également d'avertir les élus et d'influer sur les aménagements routiers qui permettent de réguler la vitesse.

La surveillance de la voie publique
Nous effectuons des patrouilles d'ilotages pédestres ou en vélo afin de faire respecter les arrêtés municipaux au plus proche des demandes des administrés.

La surveillance des écoles
Nous effectuons la surveillance des entrées et des sorties de l'école de la commune.

La tranquillité publique
Nous pouvons être sollicités afin de gérer des problèmes de voisinage, capturer des chiens en divagation, assister des personnes en danger, constater des dégradations qui peuvent être commises sur le mobilier urbain ou sur les bâtiments publics.
Nous pouvons également, sur demande du service urbanisme de la commune, rédiger des rapports concernant la mise en conformité des travaux d'urbanisme.

Les manifestations
Nous assurons la sécurisation des manifestations qu'elles soient exceptionnelles (sportive, culturelle, commerciale, etc.) ou régulières (marché hebdomadaire, cérémonie patriotique, fête nationale, marché de Noël, etc.)

Les missions administratives
Nous gérons les demandes concernant les débits de boisson temporaires et les licences ainsi que les objets trouvés.

Quelle différence y-a-t-il entre les missions du policier municipal, du garde champêtre, de l'ASVP et de l'ATPM ?
Le policier municipal s'occupe de faire respecter les arrêtés du maire, il constate les infractions. Il est assermenté par le Procureur de la République. Il rédige les procès-verbaux d'infraction sur les champs d'intervention pour lesquels il est compétent.
Le garde champêtre est plus axé sur le code de l'environnement. Il intervient par rapport à la chasse, la pêche, les déchets…
Il a un panel d'interventions plus grand que le policier municipal et intervient plus à l'extérieur du centre-bourg, dans la forêt et au niveau du lac, dans la limite de son territoire.
L'ASVP, agent de surveillance de la voie publique, s'occupe du contrôle du stationnement. Il est également compétent au niveau du contrôle des dépôts de déchets et des ordures. Il peut, dans ce cas, recueillir l'identité des personnes et rédiger une contravention. Il est assermenté par le Procureur de la République pour ces faits.
Ici, l'ASVP a une double casquette et est également ATPM, agent temporaire de police municipale, grâce à un double agrément Procureur / Préfet. Il porte la tenue du policier municipal.

Comment le service est-il perçu par les Veyrolains ?
Le rapport que nous avons avec la population est bon.
Il y a un vrai défi à remonter le poste qui n'existait plus et à faire en sorte que cela se passe bien avec la population.
Les habitants sont très contents d'avoir une nouvelle police municipale à Veyrier-du-Lac les gens sont réceptifs à notre présence.
Parmi les actions que nous avons mises en place, il y a la relance de la participation citoyenne et l'opération tranquillité vacances.

Parcours de Mr Louis

J'ai commencé ma carrière en police municipale en février 2000 en région parisienne. En décembre 2003 j'ai été muté à Annecy-le-Vieux avec la création d'une brigade motorisée.
En 2020, je suis parti travailler à Thônes puis j'ai décidé de prendre le poste à Veyrier-du-Lac au 1er juillet de cette année.
Ce poste m'a intéressé car je connaissais le secteur et la population et il y avait le challenge de recréer ce service qui s'était arrêté il y a 2 ans.

Parcours de Mr Brassard

Militaire de carrière durant 15 ans avec plusieurs OPEX à mon actif, j'ai quitté l'armée après un accident en service.
J'ai ensuite opéré une reconversion dans le tourisme en qualité de pilote de montgolfière.
En 2012, j'ai revendu ma société pour proposer mes services comme chef pilote à l'étranger.
J'ai travaillé dans plusieurs pays dont l'Algérie, Madagascar, l'Inde, le Kurdistan, la Thaïlande…
Le mal du pays m'a fait revenir en tant qu'ASVP à la Clusaz, puis à Veyrier-du-Lac où l'on m'a proposé le poste de garde champêtre qui m'a semblé être un beau défi à relever.

Armement de la police municipale en 2025

Après avoir effectué le bilan sécurité des trois dernières années, nous constatons une augmentation de la fréquentation nocturne, entraînant parfois des incivilités et plaintes des habitants. On observe également une hausse du trafic de stupéfiants dans différents secteurs de notre village.

Afin de contribuer à maintenir la sécurité publique en partenariat avec les forces de l'ordre, Madame le maire a décidé de permettre aux agents de la police municipale d'effectuer des missions nocturnes. En conséquence, cette dernière sera dotée d'armes de catégorie B, pistolet semi-automatique, pour réaliser ces actions en toute sécurité.

Une demande sera effectuée dans ce sens auprès du Préfet de la Haute-Savoie pour que cette mesure puisse entrer en vigueur pour 2025. Une formation continue sera organisée pour l'agent de la police municipale et le garde-champêtre dans un second temps.

Vanessa BRUNO, Maire de Veyrier-du-Lac

Participation citoyenne

Porté par Jean-Christophe Brassard, ce dispositif permet un contact étroit entre la population, la gendarmerie et la police municipale qui fait le lien entre les deux.

Ce dispositif consiste à avoir 2 à 3 référents dans chaque secteur de la commune qui vont relever des informations préoccupantes ou inhabituelles et nous les transmettre.

Nous traitons alors ces informations et décidons de les transférer

à la gendarmerie ou de les garder en attente d'informations complémentaires.

Ce dispositif est un outil de prévention qui peut permettre d'éviter des délits.

Opération tranquillité vacances

C'est un dispositif national qui permet aux gens qui partent en vacances d'indiquer les dates de celles-ci à la police municipale.

Une surveillance de leur maison est alors mise en place.
La police municipale a leurs coordonnées et peut les informer de tout type de problème. Cela peut être un cambriolage mais également une fuite d'eau ou, comme dernièrement, un sanglier qui a dévasté le jardin.

La police municipale effectue cette surveillance pendant leurs vacances avec un passage tous les jours à des horaires différents pour une période variant de 2-3 jours à un mois maximum.

Arbre remarquable, le platane du village

Arbre emblématique de la commune, le platane situé entre la mairie et l'église vient de recevoir le label « Arbre remarquable de France » par l'association A.R.B.R E.S. Le label a été reconnu par le secrétariat d'Etat à la Biodiversité (dépendant du Ministère de la Transition Écologique) en 2021. Sa notoriété contribue à promouvoir les arbres remarquables partout en France et à encourager la sauvegarde du patrimoine arboré français en général.

Les arbres remarquables sont des êtres vivants qui présentent des caractères extraordinaires d'âge, de dimensions, d'esthétique, de particularités propres, de situation, d'histoire ou de légende. Ce sont des éléments du patrimoine naturel et culturel.

Tristan Meudic, spécialiste des arbres remarquables en Haute-Savoie, nous a apporté quelques précisions à propos du Platane.

Compte tenu de ses dimensions actuelles et de son aspect sur d'anciennes cartes postales dont on connait la date, une estimation de son âge est permise entre 180 et 220 ans (il parait assez probable qu'il dépasse les 200 ans, donc probablement entre 200 et 220 ans).

La fourchette de plantation étant décalée de quelques années car on ne plante jamais un arbre en place depuis la graine, on peut l'estimer entre 1810 et 1860.

Le cadastre de 1867 a permis de constater qu'il se trouvait à l'angle Nord-Est d'une très grande propriété face à l'église, qui correspondrait vraisemblablement à la propriété Rachel (famille Mathieu / Rachel). Côté dimensions, une mesure de Claude Lebahy en 2014 (6,20 m de circonférence), et celle réalisée par les services techniques de la ville en 2024 (6,60 m de circonférence exactement à 1m30 du sol), permet de dire qu'il s'agit du second plus gros platane connu du département.

Le platane est, depuis de nombreuses années, intimement lié à la commune de Veyrier-du-Lac. Il a été utilisé comme logo de la mairie, notamment sous la municipalité Guérin. On le retrouve en illustration ou photographie dans plusieurs magazines municipaux, par exemple, sur la couverture du bulletin communal N°2 – 4e trimestre 1977, sur celle du bulletin Vivre à Veyrier-du-Lac N° 33 de décembre 1988, du 50e bulletin municipal de juin 1998.

A l'ombre du vénérable platane, l'Eglise et la Mairie. Interprétation de M. Paul Jacquet.

Il est visible sur de vieilles cartes postales de la commune.

Il est également cité dans le roman « Un pedigree » de Patrick Modiano : « *Quelques heures de sortie une fois par mois et le car du dimanche soir me ramène au collège. Je l'attends au pied d'un grand arbre, du côté de la mairie de Veyrier-du-Lac.* »

Compte tenu de son importance, il a systématiquement été préservé lors des projets de renouvellement urbain qui se sont succédés au cours des années.

Autrefois situé dans une propriété privée, puis sur un parking, il est désormais protégé sur un ilot central, au milieu de la route départementale qui traverse le village.

Pour fêter l'attribution du label, la mairie organisera une cérémonie en 2025. Ce sera l'occasion de sensibiliser les habitants à la préservation du patrimoine naturel de la commune et de mettre en valeur l'histoire du village.

LA VIE ASSOCIATIVE, *PILIER DE NOTRE COMMUNAUTÉ*

Aide aux devoirs
L'Arche
A vélo sans âge
Bien Vivre à Veyrier-du-Lac
Caresses & Boules de Poils
Evènements littéraires
Gym Club
I Clean My Lake
Pétanque Veyrolaine
Repair Café
Veyrier Orchestra
Rétro Club Automobile
Ski Club
Tennis Club
Veyrier Club Nautique
Veyrier-Patrimoine

Les associations ou celles qui interviennent dans le village disposent d'un espace d'expression libre dans le bulletin municipal leur permettant de mettre en avant leurs activités, leurs événements à venir, et de partager les moments forts qui animent la vie associative locale. Ce format leur offre une belle opportunité de renforcer leur visibilité auprès des habitants tout en valorisant leur rôle essentiel dans le dynamisme de la commune. Les associations publiant au sein du magazine municipal engagent leur responsabilité en termes de contenu et opinions. La mairie se réserve toutefois le droit de refuser ou de modifier les contenus jugés inappropriés, dans le respect des valeurs de neutralité et de respect mutuel.

Aide aux devoirs
Inter-Générations

L'association a pour but d'accompagner les enfants de l'école élémentaire de Veyrier-du-Lac dans la réalisation de leurs devoirs et l'apprentissage de leurs leçons. Une activité plébiscitée par les parents d'élèves de l'école. Forts de notre expérience de parents, voire de grands-parents, nous sommes convaincus d'apporter un réel service aux enfants comme aux parents.

L'association Inter-Générations met en place « l'aide aux devoirs et aux leçons », à Veyrier-du-Lac, au début des années 2000.

Il s'agit d'accompagner des enfants de l'école élémentaire dans la réalisation de leurs devoirs et l'apprentissage de leurs leçons. Les enfants, inscrits par leurs parents, sont pris en charge par des bénévoles, le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h. Ils commencent par partager un goûter avant d'aller jouer dans la cour de récréation jusqu'à 17h, heure à laquelle ils sont répartis par groupe de trois dans trois salles mises à disposition par l'école.

Cette activité connait un franc succès (près d'une trentaine d'enfants accueillis chaque année et une douzaine de bénévoles), jusqu'en 2020, année où elle est frappée de plein fouet par la crise du COVID19 et fragilisée par les changements intervenus au sein de l'association Inter-Générations.

L'Aide aux devoirs reprend son activité en septembre 2022 et se reconstitue en mars 2023 sous forme d'une association créée en lien étroit avec l'Association des Parents d'Elèves et la Mairie.

Aujourd'hui, nous accueillons quinze enfants le lundi et neuf le jeudi, mais ne parvenons pas à répondre aux attentes des parents : deux enfants sont sur liste d'attente le lundi et sept le jeudi.

Forts de notre expérience de parents, voire de grands-parents, nous sommes convaincus d'apporter un réel service aux enfants comme aux parents : n'hésitez pas à nous rejoindre **aideauxdevoirsveyrier@gmail.com** afin que nous puissions mieux répondre à l'attente des parents

Gwennaelle DALIDO
Présidente

Nous constituons une équipe de neuf bénévoles à temps plein ou à temps partiel, un grand merci à eux :

Dominique BARIGUIAN
Maryse CHARTIER
Brigitte CREPIN
Isabelle DORTU
Annie DUPONT
Isabelle DUSSERRE
Claudia FERRETI-LEROUX
Dominique LEMONNIER
Richard PIGNIER

INFOS & CONTACT

Aide aux devoirs
Ecole Alice Déléan
Rue des Ecoliers
74290 Veyrier-du-Lac
06 32 11 06 80
aideauxdevoirsveyrier@gmail.com

L'Arche en Haute-Savoie

L'Arche crée et anime des lieux où vivent et travaillent ensemble des adultes en situation de handicap mental et des accompagnants. 38 personnes avec un handicap mental sont accueillies dans 4 foyers où tous participent à la vie de la maison dans le respect du rythme et des capacités de chacun.

2024, une année remarquable !

Et oui, nous célébrons plusieurs anniversaires importants ! Outre les 60 ans de L'Arche, fêtés avec quelques 2200 amis en Bretagne en mai, et les 10 ans de notre association, célébrés lors de notre Assemblée Générale de juin - avec comme point d'orgue la passation de présidence entre notre incontournable et exceptionnel Jean-Claude Secchi et Jean Doucet, prêt à reprendre le flambeau avec sa personnalité, sa détermination et son amour de L'Arche - figurez-vous que nous fêtons également les 5 ans de notre communauté et donc de l'accueil des premières personnes en situation de handicap et des assistants au sein de notre établissement.

Et alors, quoi de plus mémorable qu'un voyage tous ensemble pour célébrer cela ! Ni une ni deux, nous voici partis fin octobre pour 4 jours en Italie, en bord de mer, à côté de Savona (entre Gênes et Nice). Et comme on ne fait pas les choses à moitié, nous étions tous là, à quelques rares exceptions près : personnes accueillies, assistants (certains avec leurs enfants), bénévoles, administrateurs, anciens assistants, soit... 93 personnes !

Quels moments inoubliables, de dépaysement, de festivité et d'unité entre nous !

Le lieu d'accueil était exceptionnel avec une magnifique vue sur la mer. Baignades, visites culturelles, approfondissement de nos liens ont rythmé notre séjour.
Le clou du séjour a été cette veillée de relecture et de célébration de notre histoire mais aussi la soirée finale avec la boom et ses danses endiablées.

Notre équipe d'animateurs « maçons-équilibristes » nous avait concocté un fil rouge quotidien où les pierres angulaires "Audace" "Rencontres" "Mémoire" "Grandir" Fraternité" "Fête" "Rayonnement" sont venus bâtir une Arche symbolique.

Ce séjour restera comme une pierre inoubliable de fondation pour notre communauté : quel souffle d'unité et d'émerveillement pour continuer à écrire notre histoire !

Thomas REGNARD
Responsable de la communauté
de L'Arche en Haute-Savoie

INFOS & CONTACT

L'Arche
12 Rue de la Voûte
74290 Veyrier-du-Lac
04 50 65 06 95
accueil@arche-hautesavoie.org
www.haute-savoie.arche-france.org
l'Arche en Haute-Savoie
arche_hautesavoie

À vélo sans âge

Créée en avril 2024, l'antenne de Veyrier-du-Lac de l'association A vélo sans âge a pour but d'offrir aux personnes âgées et aux personnes ayant un handicap des sorties à vélo, au grand air et en toute sécurité pour redécouvrir la ville sans contrainte grâce à des pilotes bénévoles.

Avril 2024 :

- Création de l'antenne A vélo sans âge Veyrier-du-Lac
- Enregistrement en préfecture
- Ouverture de compte bancaire

Mai 2024 :

- Mise en place communication Facebook
- Recrutement d'une dizaine de bénévoles

Juin 2024 :

- Rencontres avec des structures locales (Ehpad, Fondations)
- Identification de potentiels sources de financements

Septembre à Novembre 2024 :

- Participation au forum des associations
- Recherche de financements, dépôt de dossiers, réponse à des appels à projets

La finalité du projet s'exprime dans une volonté partagée :

- de lutter contre la solitude et l'isolement de nos aînés et aux personnes ayant un handicap
- de favoriser leur mobilité
- de leur permettre de rester membres actifs de la communauté
- de leur redonner le droit de vivre la ville et la nature
- de rétablir des liens entre les générations
- de valoriser le transport doux et non polluant

À vélo sans âge se mobilise pour les personnes à mobilité réduite qu'elles soient en établissement, en résidence seniors ou à domicile.

Depuis sa création, l'association a recruté une dizaine de bénévoles, rencontré les structures locales (ehpad, fondations), mis en place une communication sur Facebook et recherché des financements.

Cette recherche se poursuit actuellement, plus spécifiquement pour trouver des pilotes pour renforcer son équipe de bénévoles et des donateurs pour financer un premier triporteur électrique d'une valeur de 13 000 €

Rino PETRICOLA & Pascal FOURCROY
Président & Co-responsable

INFOS & CONTACT

A vélo sans âge
37 route du Mont-Veyrier
74290 Veyrier-du-Lac
veyrierdulac@avelosansage.fr
www.avelosansage.fr

Pascal FOURCROY : 06 07 53 95 07
pascal.fourcroy@avelosansage.fr

Rino PETRICOLA : 06 70 16 53 11
rino.petricola@avelosansage.fr

Bien Vivre à Veyrier-du-Lac

Bien Vivre à Veyrier-du-Lac (BVV) est une association agréée, sans but lucratif, fondée en 1987 pour la protection de l'environnement, du cadre et de la qualité de vie, comme le précisent ses statuts : préserver le cadre de vie de Veyrier-du-Lac, protéger l'environnement, l'eau et l'air, mener et appuyer toute action en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques et morales, veiller à une saine gestion de l'urbanisation.

Si le grand paysage que nous avons le bonheur d'habiter est remarquable, son avenir, en rive Est, et celui de nos communautés villageoises sont sous la menace deux risques majeurs :

- le premier étant pour Veyrier-du-Lac l'accélération de son glissement en zone de transit de masse, automobile et cycliste
- le second, la disneylandisation de la rive Est, cumulant zone touristique traditionnellement raisonnée et aire de jeu de l'agglomération, sur-fréquentation à la journée et spéculation immobilière à haute fréquence.

Nous avons proposé, lors de l'assemblée générale des 35 ans, une vision prospective structurée sous l'appellation « OSONS VEYRIER » . Les études ont été présentées au fur et à mesure de leur réalisation et sont disponibles, comme les diaporamas des AGO, sur le site internet www.bienvivreaveyrier.org

BVV se préoccupe d'autres questions locales récurrentes, telles que le suivi de l'urbanisation avec la commission ad hoc et la contribution en juin 2024 à l'enquête publique relative à la modification n°1 du PLU. Ou, à la demande de plusieurs adhérents en février 2023, son intervention auprès de la Présidente du Grand Annecy sur la poursuite de la collecte des ordures ménagères (OM) en porte à porte, laquelle a bien voulu répondre positivement à la demande écrite de BVV et à ses justifications.

Cofondateur du Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien en 2015, BVV s'est employé en 2024 à la tenue d'une concertation publique préalable sur le projet de transport en commun en site propre intégral (TCSPi) du Grand Annecy qui concerne aussi la rive Est : accès à la ville centre et intermodalité, augmentation – ou non - de la circulation automobile de transit sur la rive Est (report de l'axe Faverges - Annecy), financement de plusieurs centaines de milliers d'euros par tous les grands annéciens (Taxes Foncières et Versements Mobilités). Enfin BVV ne se satisfait pas des changements de trajets (et numérotation) des bus de la rive Est.

BVV, association agréée, ne sollicite aucune subvention municipale ; elle n'est financée que par les cotisations des sociétaires qui choisissent de soutenir son activité.

A l'agenda 2024-2025 : l'avenir du cœur de village et de 5 bâtiments communaux.

Nous habitons un village formidable. Aimons-le !

Olivier LABASSE
Président

INFOS & CONTACT

Bien Vivre à Veyrier-du-Lac
11 Clos des Barattes
74290 Veyrier-du-Lac
06 11 40 45 08
bienvivreveyrier@gmail.com
www.bienvivreveyrier.org

Caresses et Boules de Poils

Caresses et Boules de Poils
CHIENS VISITEURS

Pour allumer des sourires sur le visage de nos anciens.

Le but de l'association Caresses et Boules de Poils est, grâce à la présence de nos boules de poils, d'apporter bien-être et réconfort aux personnes vivant en structures de soins ou d'accueil (EHPAD, FAM, CEM, etc.) Nous nous rendons d'ailleurs régulièrement dans l'établissement Paul Idier. Chaque mois, nous visitons neuf établissements sur le bassin annécien.

Ce sont des moments de partages et d'échanges parfois très émouvants. Ce moment de plaisir fait naître des regards heureux et des sourires sur les visages de nos anciens. Le moment de se quitter est toujours bien triste pour les résidents, mais l'objectif premier est atteint : apporter un peu de chaleur et de réconfort à tous ceux qui en ont besoin, redonner un sourire, un peu de joie de vivre et briser l'ennui et l'isolement.

Nos binômes maître/chien sont validés par un éducateur comportementaliste lors d'un stage de formation.

Après une visite d'essai, le binôme fera un stage de validation animé par un éducateur comportementaliste canin. Il pourra ainsi entrer officiellement dans Caresses et Boules de Poils *(CBP)*.

L'association cherche de nouveaux bénévoles. Si vous souhaitez pratiquer une activité pleine d'émotions et enrichissante, et voir rayonner le visage de nos anciens, rejoignez notre équipe !

Retour en images sur le premier stage de formation et la validation des binômes pour l'année 2024.

INFOS & CONTACT

Caresses et boules de poils
93 allée du Pré Corlet
74370 Villaz
07 66 26 20 74
contact.cbp@gmail.com
caresses_et_boules_de_poils
caressesetboulesdepoils

Evènements littéraires

ENTRE Pages & Plumes

La première édition se tiendra samedi 15 et dimanche 16 mars 2025 à la salle de la Veyrière.

La programmation est en cours de finalisation mais il est d'ores et déjà arrêté que les visiteurs pourront participer à des ateliers interactifs et à des séances de dédicaces.

Le festival littéraire « Entre Pages et Plumes » ambitionne de devenir un rendez-vous annuel, conçu comme un espace d'échange et de créativité où l'écriture et la lecture s'enrichissent mutuellement, créant un pont unique entre auteurs et lecteurs. Il n'y a pas de lecture sans écriture, et l'inverse est tout aussi vrai.

Nous souhaitons offrir aux auteurs locaux la possibilité de partager leur parcours, leurs œuvres, et d'interagir directement avec des lecteurs passionnés. Ces derniers pourront poser des questions, s'immerger dans les coulisses de la création littéraire, et, pourquoi pas, s'inspirer pour leurs propres écrits.

Tous les genres littéraires seront représentés, y compris la littérature jeunesse, permettant à chacun de découvrir une palette variée d'univers et d'histoires.

Le mélange de ces deux dimensions (l'écriture et la lecture) permet une approche holistique de la littérature, où chacun peut trouver sa place, que l'on soit créateur ou lecteur.

Ceci fait partie intégrante de l'identité du festival et de son rôle : créer un lien authentique entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent.

Gwendoline PERFETTI
Présidente

INFOS & CONTACT

Les Evénements littéraires de Veyrier-du-Lac
36 Route de la Voûte
74290 Veyrier-du-Lac
06 24 68 21 41
06 78 96 42 22
entrepagesetplumes@gmail.com

Gym Club

GYM CLUB Veyrier du Lac

Le Gym Club de Veyrier-du-Lac vous propose des cours mixtes en gym d'entretien et gym douce, stretching, renforcement musculaire, spécial dos et Pilates, donnés par des profs sympas et compétents, dans une ambiance de bonne humeur.

Les cours ont lieu les **lundi, mardi, jeudi et vendredi**. Vous pouvez choisir entre un et quatre cours par semaine.

Lieu : groupe scolaire Alice Déléan, pl. des Ecoliers. La salle de sport se trouve en dessous de la salle polyvalente La Veyrière.

Parking couvert *(entrée rue des Ecoliers).*

TARIFS JANVIER À JUIN 2025 :
(licence Fédération Française Sport Pour Tous comprise)

1 cours/semaine :
115 € *(si 1 cours Pilates : 122 €)*

2 cours/semaine :
151 € *(si 1 cours Pilates : 158 €)*

3 cours/semaine :
187 € *(si 1 cours Pilates : 194 €)*

4 cours/semaine :
223 € *(si 1 cours Pilates : 230 €)*

- 10% réduction pour la 2e personne de la famille
- Possibilité de participer gratuitement à 2 cours avant de s'inscrire.
- Cours rattrapables en cas d'empêchement
- Chaque cours limité à 20 personnes *(15 personnes pour les cours de Pilates)*

En 2024, le Gym Club de Veyrier-du-Lac a proposé des cours mixtes en gym d'entretien, stretching, renforcement musculaire, spécial dos et Pilates. Les cours ont lieu le matin tous les jours de la semaine à l'école Alice Déléan, dans la salle de sport.

À partir de la rentrée de septembre 2024, en réponse aux souhaits de nos adhérents, nous avons rajouté un cours de gym douce qui a déjà connu un certain succès.

La Gym Club, membre de la Fédération Française Sports pour Tous, a participé activement au Forum des Associations le 7 septembre 2024.

Alain COURTOIS
Président

PROGRAMME

Lundi
09h -10h : GYM D'ENTRETIEN
10h -11h : STRETCHING
11h -12h : SPECIAL DOS

Mardi
09h -10h : GYM D'ENTRETIEN
10h -11h : STRETCHING
11h -12h : PILATES

Jeudi
09h -10h : RENFORCEMENT MUSCULAIRE / STRETCHING
10h -11h : GYM DOUCE
11h -12h : PILATES

Vendredi
09h -10h : GYM D'ENTRETIEN
10h -11h : STRETCHING

INFOS & CONTACT

Gym Club Veyrier-du-Lac
Ecole Alice Déléan, salle de sport
Rue des Ecoliers
74290 Veyrier-du-Lac
gymclubveyrier@laposte.net
Anne-Marie BERRETTE
04 50 60 00 07
Alain COURTOIS
06 73 44 28 55
Harry JACOBS
06 34 41 59 02

I Clean My Lake*

*Je nettoie mon lac

5e année depuis la création de l'association et encore une année riche en évènements, en collaborations, en actions de sensibilisation et en nettoyages de notre environnement. En 5 années d'existence c'est un total de plus de 3,8 tonnes de déchets ramassés dans la nature (lac, rivières, bois, chemins) et remis dans les circuits de revalorisation ou d'incinération.

La collaboration entamée en 2023 avec les artistes Rémi Cneude et Alan Szemendera autour du projet « vestiges et résidus » s'est poursuivie en 2024 avec 3 nouvelles expositions d'œuvres d'art réalisées à partir des déchets ramassés sous l'ancien téléphérique de Veyrier-du-Lac : en février à l'Atelier 9 (avenue de la Mandallaz - Annecy), en août à la mairie de Veyrier-du-lac puis en octobre à la mairie de Bluffy.

Ces expositions étaient l'occasion de retracer l'histoire des déchets liés aux décennies de développement touristique et démographique, à travers le documentaire réalisé par l'association et la société de production Wooloomooloo. Le film est accessible en scannant ce QRcode :

Deuxième collaboration avec le Club Planète Apnée, basé à la base nautique du Plant, pour un nettoyage des fonds lacustres longeant celle-ci. Un total de 266 kg ramassés avec masques et tubas, en l'espace d'une heure par une douzaine de bénévoles partageant la même volonté de préserver la beauté et la propreté de notre lac.

Atelier de sensibilisation des jeunes publics à l'accueil de loisirs du Parmelan – Annecy. L'occasion de réfléchir avec les 7-11 ans sur nos modes de consommation.

Co-organisation avec l'Association Communale de Chasse Agrée de Veyrier-du-Lac et la municipalité, de la journée « j'aime la nature propre » ayant permis de redescendre 300 kilos de déchets dispersés sur les pentes du Mont Veyrier.

Préservation de l'environnement par des ramassages de déchets à pied dans les bois, sur les chemins, ou avec masque, tuba sous l'eau. Sensibilisation à la thématique environnementale: interventions en milieu scolaire, forums, évènements.

Réalisation de plus d'une quinzaine d'actions de nettoyage de la nature ayant permis de ramasser plus de 1300 kg de déchets, un triste record !

Philippe ABRAHAMI
Président

INFOS & CONTACT

I Clean My Lake
7 impasse de Chabloux
74290 Veyrier-du-Lac
06 63 78 00 12
quickaphil@hotmail.com
#icleanmylake

Pétanque Veyrolaine

Créée en mai 1954 par Charles Depommier, instituteur du village, la pétanque Veyrolaine tapait la boule dans la cour de l'école de Veyrier-du-Lac, la pétanque Veyrolaine a célébré ses 70 ans.

C'est en mai 1969 que les pétanqueurs s'installent au Clos, au-dessus de la plage de la Brune.

Pour fêter ses 70 ans, le dimanche 29 septembre, le Président du club, Gilles Dazzini a invité les élus, le Comité Départemental de la Pétanque 74, les licenciés, les sociétaires ainsi que tous les Veyrolains et Veyrolaines et nombreux sympathisants à cette journée festive.

La fanfare de Menthon-Saint-Bernard et la Combe d'Ire ont commencé avec un petit morceau savoyard, s'en sont suivis les différents discours retraçant la vie du club tout au long de ces années, avec entre autres, ses anciens présidents, ses champions et championnes… Philippe Abrahami, Premier Adjoint de Veyrier-du-Lac, Antoine de Menthon, maire de Menthon-Saint- Bernard, Gérard Garin Laurel, président du Comité Départemental de la Pétanque 74 ont félicité la longévité du club, l'un des plus anciens du bassin annécien.

Cette année, le club compte 56 licenciés et 102 sociétaires, organise des concours officiels, sociétaires, des rencontres amicales… Il est ouvert tous les jours selon la météo.

C'est sous un soleil radieux que nous avons partagé un succulent apéritif dînatoire, où chacun a pu raconter ses exploits.

Au cours de l'après-midi, des jeux de Mölkky, de palets, de tirs de précision et des parties de pétanque étaient organisés pour le bonheur de tous. Et c'est autour du verre de l'amitié que s'est clôturée cette belle journée.

Souhaitons longue vie à cette pétanque Veyrolaine dynamique et chaleureuse !

Gilles DAZZINI
Président

Gilles Dazzini, Françoise Canal, Alain Talle et Gérard Garin Laurel

Gilles Dazzini, Philippe Abrahami et Antoine de Menthon

INFOS & CONTACT

Pétanque Veyrolaine
Plage de la Brune
74290 Veyrier-du-Lac
07 86 86 51 49
dazzini@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :
mercredi, samedi et dimanche de 14h à 19h et le vendredi de 18h à 22h

Repair Café Veyrier

Le Repair Café est un événement participatif et convivial. Son principal objectif est d'éviter de jeter les objets du quotidien qui peuvent encore servir, en les réparant ou en apprenant à les réparer.

Des répar'acteurs bénévoles aident à réparer GRATUITEMENT des objets dans une ambiance amicale et conviviale autour d'un café : grille-pains, fers à repasser, aspirateurs, cafetières, petits électroménagers, outils de jardin, etc. à l'exception du gros électroménager.

L'outillage est fourni par le Repair Café.

La finalité du projet s'exprime dans une volonté partagée de :

- promouvoir d'une manière conviviale la réparation des objets pour éviter leur mise au rebut.
- transmettre le savoir-faire en matière de réparation.
- développer le lien entre voisins grâce à une manifestation stimulante ouverte à tous.

Comment ça marche ?

Quand ? De 9h à 12h tous les 1ers samedis du mois (sauf en juillet et août)

Où ? Résidence Paul Idier

Comment ?

- J'emmène mon appareil en panne ou mon objet cassé pendant les horaires d'ouverture - il n'y a pas d'inscription à l'avance.
- J'assiste à la réparation et j'essaye d'apprendre en participant. Je peux partager avec les autres visiteurs et bénévoles autour d'un café.
- Les réparateurs sont des bénévoles et le Repair Café est en accès libre, mais je peux contribuer volontairement de quelques euros en fonction du service rendu, ce sera toujours très apprécié.
- Si j'aime bricoler et envie d'apprendre, je peux rejoindre le groupe de bénévoles.

Ne jetons plus ! Réparons nos objets cassés ou en panne, et vivons un moment de convivialité.

Rino PETRICOLA
Président

INFOS & CONTACT

Repair Café Veyrier
Résidence Paul Idier
37 Route du Mont-Veyrier
74290 Veyrier-du-Lac

06 07 53 95 07
rcveyrier@mailo.com
www.repaircafe74.free.fr
Repair Café Veyrier

Veyrier Orchestra

Création d'un orchestre d'harmonie à Veyrier-du-lac

À l'initiative d'Éric Moron qui a dirigé pendant vingt ans l'orchestre du 27e BCA, et avec le concours de la municipalité, la formation musicale « Veyrier Orchestra » nouvellement créée s'installe à Veyrier-du-Lac.

Cette association régie par la loi du 1er juillet 1901, représentée par son dynamique président Thibaut RIOTTE, regroupe déjà 30 musiciens rassemblés spontanément autour de leur chef d'orchestre et directeur artistique Eric Moron.

Avec cet ensemble, Eric Moron souhaite prendre une part active à l'animation du village, par la représentation et la diffusion d'œuvres musicales de qualité.

C'est avec plaisir que les rangs de l'orchestre sont également ouverts aux musiciens de la rive qui souhaiteraient les rejoindre.

INFOS & CONTACT

Thibaut RIOTTE, Président
06 45 59 40 10

veyrierorchestra@gmail.com

Répétitions tous les mardis soirs de 20h30 à 22h30 dans la salle polyvalente de la Veyrière.

Rétro Club Automobile
La belle époque

Le Retro Club Automobile regroupe des passionnés et propriétaires de véhicules historiques qui se retrouvent à l'occasion de sorties organisées par le club : cinq sorties par an à la journée, une sortie de deux jours, une sortie de cinq jours et une sortie internationale une année sur deux.

L'AUTRICHE ROMANTIQUE ET LES CHÂTEAUX DE LUDWIG II DE BAVIÈRE

25e rallye international du 4 au 8 septembre 2024

En 2024, l'un des Rallyes a été consacré à la visite de l'Autriche romantique et des châteaux de Ludwig II de Bavière à l'occasion du 25e Rallye international.

Du 4 au 8 septembre, ce Rallye en cinq étapes nous a permis de parcourir 1160 km de paysages splendides à travers les Alpes.

Une première journée a été consacrée à la traversée de la Suisse par la route des lacs pour relier Annecy à Bregenz (lac de Constance – Autriche). La seconde journée, nous avons rejoint Reutte et découvert le château de Neuschwanstein.

Puis nous avons roulé en direction de l'Allemagne, en rejoignant Garmisch-partenkirchen et en visitant au passage le château de Linderhof.

Retour à Bregenz le lendemain via Lechtal et la Bregenzerwald, avant de reprendre la route pour Annecy et de terminer ce voyage riche en rencontres, découvertes et amitiés.

Alexandre SANSON
Président

INFOS & CONTACT

Retro Club Automobile
La Belle Epoque
8 route d'Annecy
74290 Veyrier-du-Lac

06 14 41 55 44
la.belle.epoque.74@free.fr

Ski Club Veyrier

Sorties de ski alpin organisées les jeudis et dimanches de mi-décembre à début avril. Le transport se fait en bus vers les stations de Savoie et Haute-Savoie. Et de nombreux événements festifs : fête du village de Veyrier-du-Lac, soirée huîtres, soirée dansante, barbecue en fin de saison, etc.

Week end à Montgenevre (Voie Lactée-Sestrière-Montgenevre-Serre-Chevalier) du 16 au 18 mars 2024

Sortie "retour tardif" à Avoriaz le jeudi 7 mars

Barbecue de fin de saison le 27 avril à la Veyrière

Soirée huîtres du 22 décembre 2023 à la Veyrière.

C'est un clin d'oeil de l'ensemble de la saison.
Le Ski Club Veyrier est un ski club joyeux, dynamique et convivial. Venez nombreux skier avec nous !

Elisabeth COURTEVILLE
Présidente

INFOS & CONTACT

Ski Club Veyrier
34 route de Menthon
74290 Veyrier-du-Lac
06 42 84 92 33
06 07 06 18 07 - pendant les sorties
skiclubveyrier@gmail.com
www.skiclubveyrier.free.fr

Tennis Club

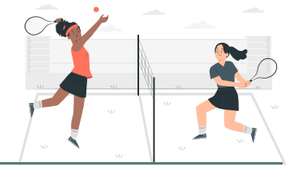

L'association du Tennis Club de Veyrier-du-Lac (TCV) propose une offre complète dédiée à la pratique du tennis en extérieur, au cœur d'un site exceptionnel. Situé à proximité immédiate de la plage de la Brune, dans un cadre de verdure, le TCV dispose d'infrastructures, accessibles toute l'année, comprenant 3 terrains en terre battue, 2 enrobés poreux et un mur d'entraînement.

Nouveauté de la rentrée 2024 : deux terrains bénéficient d'un éclairage LED, ce qui permet de jouer (jeu libre ou école de tennis) jusqu'en début de soirée tout au long de l'année.

Les adhésions sont proposées à l'année (du 1er septembre au 31 août) ou uniquement pour la saison printemps – été. L'adhésion inclut 3 invitations de joueurs non adhérents.

Les locations des terrains sont ouvertes à tous. Réservations en priorité via l'application Ten'up.

L'école de tennis s'adresse à tous et à toutes les envies : enfants et adultes, débutants ou confirmés, loisirs ou compétitions. En cas d'hésitation, venez tester une première session avant de décider !

Autre nouveauté de la rentrée 2024 : embauche de Vincent Langlois (en photo avec Julien, à droite), en alternance dans le cadre de sa formation pour le diplôme DEJEPS.

Des stages sont proposés à la semaine pendant les vacances scolaires (automne, printemps et tout l'été) avec plusieurs formules possibles. Tous les profils sont bienvenus : Veyrolains ou vacanciers, adhérents ou non adhérents.

Plusieurs équipes (enfants, jeunes et adultes) défendent les couleurs du TCV dans les différentes compétitions par équipe proposées par la Fédération Française de Tennis tout au long de l'année. Les supporters sont toujours les bienvenus pour les soutenir lors des matchs « à domicile ».

Les tournois Open (ouverts à tous) proposés par le TCV en avril et juillet donnent l'occasion à tous les amoureux de la balle jaune de jouer et/ou assister à de très beaux matchs.

Le Club-house dispose d'une magnifique terrasse ombragée avec vue imprenable sur le lac, idéale pour se désaltérer et grignoter d'avril à octobre. Des animations sont régulièrement proposées comme le Tournoi inter-générations suivi d'un barbecue.

Julien GATELLET
Moniteur diplômé DEJEPS et responsable de l'école de tennis et de l'équipe d'enseignement

INFOS & CONTACT

Tennis Club
1 Route des Tennis
74290 Veyrier-du-Lac
06 09 66 55 95
tennisveyrier74@gmail.com
@tennisclubveyrierdulac

Veyrier Club Nautique

Près de la plage du Plant, les sports de glisse aquatiques sont à l'honneur de mai à septembre. Vous trouverez un arsenal d'embarcations : dériveurs, catamarans, open bics, skis nautique, wake, etc. Le Veyrier Club Nautique poursuit sa mutation en proposant sans cesse de nouvelles offres et un nouveau site internet.

Cette année, **les stages combinés** ont permis aux enfants de pratiquer le tennis le matin et la voile l'après-midi. Une aubaine pour tous les parents qui travaillent encore l'été.

Des **stages de voile adultes** ont été également mis en place et ont connu un grand succès. Notre moniteur, Daniel LEGAIE, a encadré ces stages sur le voilier (Fun) et également sur les catamarans. Tous ces stages ont été proposés le soir, à partir de 17h30, permettant ainsi aux personnes en activité professionnelle d'en profiter.

Toutes les autres **activités classiques** ont été bien sûr poursuivies : école de voile avec les élèves de l'école primaire de Veyrier-du-Lac, puis les stages Moussaillon sur optimiste le matin (5 à 7 ans), stages pour les enfants plus âgés sur les Dragoons (catamarans de sport), ou sur Open Bic (l'après-midi), locations de Paddles, Canoë-Kayak, etc.

À noter que pour la deuxième année consécutive, nous proposons des **cours individuels sur WingFoil** encadrés par Luc Deleville. La demande est de plus en plus forte et nous sommes très heureux d'offrir cette opportunité à nos adhérents.

L'accueil des résidents de l'Arche se poursuit les mercredis matins des mois de juin et septembre. Leur enthousiasme fait plaisir à voir et c'est un bonheur de leur faire découvrir les plaisirs de la navigation sur le lac.

Les scouts marins d'Annecy ont aussi leur programme de navigation au club. Plusieurs rendez-vous ont permis de rassembler un grand nombre d'enfants et leurs parents au Veyrier Club Nautique.

Le challenge Lavorel, malgré quelques annulations dues au mauvais temps, est toujours aussi populaire pour les clubs de voile du lac d'Annecy. Cette année la participation était en hausse et le Veyrier Club finit une nouvelle fois sur le podium à la deuxième place.

Côté festif, le club a organisé deux soirées musicales qui ont été très appréciées par le public. Un premier rendez-vous le 10 août avec l'Affaire Tournesol, groupe de Rock/Blues bien connu et qu'on ne présente plus, et un deuxième, le 24 août, tout aussi réussi avec un groupe de musique traditionnelle africaine, Kass & Co. Très bonne ambiance pour ces deux soirées.

Pour découvrir nos offres et notre club, ou simplement pour vérifier la vitesse et la direction du vent grâce à notre anémomètre connecté*, nous avons complètement transformé notre site internet : **www.veyrierclubnautique.fr** Une première version est en service depuis la fin du mois d'Août mais nous allons poursuivre son évolution pour préparer la saison 2025 et offrir la possibilité à nos adhérents de réserver et payer en ligne… à suivre !

**L'anémomètre connecté a été mis en service au printemps 2024. Tout le monde peut y accéder depuis la première page du site du club à l'adresse suivante : https:www.openwindmap.org/PP1476*

Francis VALOTEAU
Président

INFOS & CONTACT

Veyrier Club Nautique
Plage du Plant
Vieille route des Pensières
74290 Veyrier-du-Lac
07 60 46 09 94
contact@veyrierclubnautique.fr
www.veyrierclubnautique.fr

Veyrier-Patrimoine

Le comité consultatif créé en 1995 pour la mise en valeur du patrimoine de leur village par quelques Veyrolaines et Veyrolains passionnés se transforme en 2000 en association culturelle (loi 1901) et devient Veyrier-Patrimoine pour plus de dynamisme.

L'association a pour but de faire découvrir le patrimoine culturel et architectural du village. Pour cela, elle a fléché un parcours, « la balade historique et culturelle » à l'aide de plaques explicatives, elle a publié une dizaine d'ouvrages et d'autres sont à venir et elle organise des visites dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine.

Les Journées du Patrimoine 20 et 21 septembre 2024

Depuis plus de 25 ans, Veyrier-Patrimoine organise chaque année, lors des journées du Patrimoine, des évènements inédits mettant en valeur le patrimoine veyrolain. Cette année, à l'occasion du 50e anniversaire de la disparition du Général Paul-André Doyen, Veyrier-Patrimoine a souhaité lui rendre hommage.

En partenariat avec la municipalité de Veyrier-du-Lac et la famille Doyen, notre associaton a réalisé une expositon retraçant la vie de ce « Grand Homme », inaugurée à la mairie le 21 septembre 2024 puis ouverte au public.

Un livret agrémenté de nombreuses photos inédites et de documents officiels, écrit par B. Premat et M.A. Giraud, publié le jour même, relate le parcours exceptionnel de ce Général.

Militaire d'exception puis maire visionnaire pendant 26 ans à la tête de la commune de 1945 à 1971 sans discontinuer, il a su transformer Veyrier-du-Lac petit village de paysans-vignerons, en un bourg moderne prêt à entrer dans le 21e siècle.

Je vous en souhaite une belle découverte.

Deux rencontres avec les élèves de CM1 et CM2 de l'école en mai 2024

Dans le cadre du projet « Raconte-moi mon village » proposé par Delphine Lavoine, Bernard Prémat, Arlette Meyer et Olivier labasse ont réalisé et animé un jeu de piste pour découvrir l'histoire de notre village. La rue de la Voûte, la plus ancienne de Veyrier-du-Lac a été choisie.

Une quarantaine d'élèves, répartis en deux équipes concurrentes ont pu déchiffrer des messages, rencontrer des « villageois » racontant la vie d'autrefois, découvrir les anciennes maisons, dialoguer avec une lavandière en costume d'époque au bord du lavoir, découvrir et dessiner le blason de Veyrier-du-Lac, et trouver enfin l'énigme du « Lieu Mystère » pour se retrouver et partager le goûter qui les attendait.

« Un saut » dans le passé et une belle découverte à partager.

Septembre 2024 : une nouvelle sortie pour les CM2

Au programme : faire connaissance avec le général Paul-André Doyen, ancien maire de la commune. Après la projection du film, Bernard Prémat leur a commenté l'exposition qui lui était dédiée.

Exposition qui a suscité de très nombreuses questions… qui s'est terminée là-aussi par un goûter !

Deux rencontres riches de découvertes.

Marie-Antoinette GIRAUD
Présidente

INFOS & CONTACT

Veyrier-Patrimoine
5 rampe de Fésigny
74290 Veyrier-du-Lac
06 81 86 53 30
mijette@orange.fr
www.veyrier-patrimoine.net

MAISON ANDY

BOULANGERIE, PÂTISSERIE & SANDWICHERIE ARTISANALE

PAIN AU LEVAIN - LONGUE FERMENTATION
TRADITION FRANÇAISE & FAÇONNAGE MANUEL

PIÈCES MONTÉES SUR COMMANDE

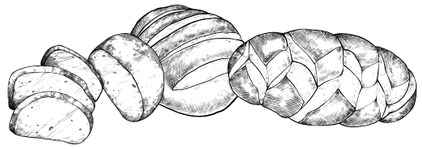

7H - 19H30
FERMÉ LE MERCREDI

24 BIS ROUTE DE LA TOURNETTE
74290 VEYRIER-DU-LAC

TALENTS &

RICHESSE HUMAINE

Dans la continuité de la démarche entreprise lors de la rédaction du précédent magazine *(décembre 2023, n°95)*, nous avons voulu donner la parole à celles et ceux qui représentent la diversité et la richesse de notre bourg.

Nous sommes ainsi allés à la rencontre de ces habitants, qu'ils soient anciens du village ou jeunes résidents, et qui contribuent à faire vivre l'âme de notre si beau village.

Vous aurez ainsi le plaisir de découvrir au fil des pages suivantes, des artistes, qui, quelle que soit leur discipline, s'appliquent à donner le meilleur d'eux-mêmes pour faire vivre leur passion, que celle-ci soit sportive, musicale, artistique, visuelle, ou manuelle.

Nous les remercions de s'être prêtés au jeu des questions-réponses ou de l'interview.

1. **Arsène BEDOIS**
   Organiste
2. **Benjamin HUMBLOT**
   Aventurier climatique
3. **Bernard PREMAT**
   Historien
4. **Catherine GRAMMONT**
   Peintre
5. **Jannick MORCET**
   Céramiste

NOS CENTENAIRES À L'HONNEUR

Arsène BEDOIS

Organiste

Organiste de profession, à la retraite, Arsène BEDOIS habite à Menthon-Saint-Bernard et vient à Veyrier-du-Lac pour prendre soin de l'orgue de l'église.

Quelques personnes à l'origine de l'association des « Amis de l'orgue » de Veyrier-du-Lac, créée en octobre 2002, lui ont demandé de l'aide dans leur projet d'installation d'un orgue.

L'association a pour but de promouvoir l'orgue en participant à la vie cultuelle de l'église et à la vie culturelle de la commune.

Arsène Bedois s'est prêté au jeu.

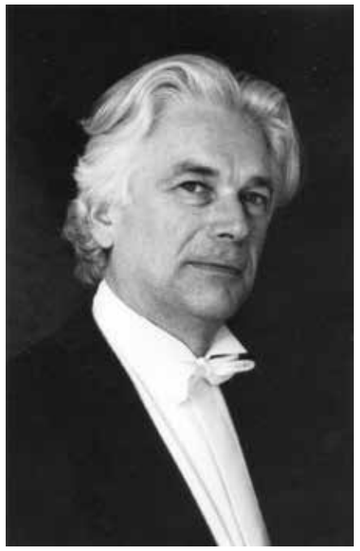

Comment devient-on organiste ?

Le collège où j'étudiais avait un orgue. Je m'y suis intéressé dès la 6e, j'ai pris des cours et j'ai très vite accompagné les offices. J'ai aussi joué dans ma paroisse dès l'âge de 12 ou 13 ans. C'est ainsi que j'ai commencé à apprendre le métier, en particulier auprès de l'organiste de la cathédrale de Nantes.

Ensuite, j'ai été formé à Paris, à l'école César Franck, à l'Institut Catholique et au Conservatoire National Supérieur de Musique (CNSM), avant d'être nommé à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, où j'ai exercé pendant 45 ans en tant que maître de chapelle et titulaire du grand-orgue.

Je pense que c'est, avec celui de chef d'orchestre, le métier le plus complet dans la musique. La pratique de l'orgue nécessite une indépendance absolue des mains et des pieds, et une capacité à lire plusieurs portées simultanément.

L'organiste est appelé à faire des réductions d'orchestre, des transpositions, des harmonisations, des improvisations, il doit composer parfois. Il est souvent appelé à diriger des chœurs, des solistes chanteurs ou instrumentistes.

Un organiste est par ailleurs pédagogue (cours, masterclasses, direction de conservatoires), cela a été mon cas. J'ai aussi été producteur d'émissions sur France Musique (« Le matin des musiciens »). Cela demande une vaste culture.

Pouvez-vous nous expliquer le lien que vous avez avec Veyrier-du-Lac et ses habitants ?

L'orgue de Veyrier-du-Lac est un instrument unique construit par Pascal Quoirin, un des facteurs d'orgue les plus réputés de France. Cependant, c'est un petit instrument qui ne permet pas de tout jouer.

J'ai donné de nombreux récitals pour financer l'acquisition et le rayonnement de l'orgue de Veyrier-du-Lac. Grâce à mes relations, j'ai programmé également des artistes renommés, dans des concerts de qualité, pour les habitants de la commune et les touristes.

L'orgue m'a permis de faire de belles rencontres avec les personnes de la paroisse ou de la commune. J'ai un lien très fort avec les Veyrolains de toujours et avec ceux qui sont installés depuis moins longtemps. Des amitiés sont nées de là. J'ai plaisir à leur faire découvrir l'instrument et de nombreuses œuvres musicales.

Comment voyez-vous le village demain ?

Mon souhait est que l'on continue à entendre de la musique de qualité dans l'église. L'association, que je préside actuellement, à la suite de Jean Brunet, poursuit avec enthousiasme sa programmation annuelle depuis 21 ans, une programmation variée et exigeante.

On sent actuellement un dynamisme renouvelé dans la commune. Il y a bien plus de projets culturels. À travers les concerts, nous défendons le patrimoine culturel, il faut continuer dans cette direction : la musique est à la fois la nourriture de l'âme et du vivre ensemble au quotidien.

La musique portée par l'orgue nous invite à partager des émotions et des rêves qui nous élèvent collectivement. Il est important de se côtoyer dans des lieux où l'on propose aux habitants d'être ensemble pour écouter ce que nous disent les artistes d'autrefois.

Benjamin HUMBLOT

Aventurier climatique

Benjamin Humblot - à gauche sur la photo

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours et ce qui vous a amené à l'aventure que vous vivez aujourd'hui ?

Je suis né et j'ai grandi à Veyrier-du-Lac. Durant toutes ces années, j'ai eu la chance de pouvoir profiter pleinement de notre cadre de vie exceptionnel, en pratiquant de nombreuses activités extérieures, notamment en montagne.

A 18 ans, j'ai quitté la région pour poursuivre des études d'informatique à Paris où j'ai débuté ma vie professionnelle. Je travaillais dans une agence qui développe un logiciel de gestion pour le monde associatif.

Un soir, il y a 8 mois, avec Loïc un ami annécien très sensible comme moi aux enjeux climatiques, on s'est laissé imaginer l'aventure de nos rêves. Ainsi est née l'idée d'un long périple jusqu'en Chine - pays lointain et inconnu pour nous, synonyme du bout du monde - et bien sûr à pied pour vivre et inspirer un mode de vie plus responsable. Nous avions alors rêvé GRAND car nous n'avions pas prévu de faire ce voyage.

Les semaines suivantes, cette idée revenait très souvent dans mes pensées. Les images d'aventure se profilaient par centaine, ainsi que les souvenirs et sensations d'une traversée des Alpes faite 2 ans avant, seul avec ma tente. « Traverser le monde à pied ». Il était impossible de se projeter vraiment dans un périple aussi long, varié et inconnu. Cette évocation me faisait cependant frissonner !

Peu après, Loïc m'a dit ressentir la même chose. Il nous fallait vivre cette expérience sans plus attendre. Nous avons décidé de partir. Après avoir démissionné, il nous restait 3 mois pour préparer activement notre départ fixé au 7 septembre.

Pouvez-vous nous parler de ce projet ?

Notre projet s'appelle « Mode Avion », en référence à un temps de pause, car nous faisons le choix de ralentir pour promouvoir la sobriété.

On envisage de traverser le monde pour aller jusqu'en Chine et on est donc parti à pied de chez nous. On va parcourir près de 16 000 km, dans plus de 15 pays, à travers les Alpes, les Balkans, la Turquie et l'Asie centrale.

Notre itinéraire précis s'écrit au fur et mesure de notre avancée. Depuis notre départ, c'est plus de 900 km sur la via Alpina en Suisse, puis en Italie. 2000 km nous sépare de l'objectif intermédiaire, être à Istanbul pour le jour de l'an !

La marche, hormis son faible impact, offre plein d'avantages. Elle implique une lenteur qui permet une lecture profonde des territoires, elle nous place à hauteur d'hommes et nous offre de vraies belles rencontres. Avec nos sacs à dos, nous sommes en totale autonomie pour nos bivouacs et apprécions aussi l'hospitalité quand elle se présente.

Quelle est la nature du lien que vous entretenez avec Veyrier-du-Lac et ses habitants ?

Grandir ici, près du lac et au pied des montagnes, m'a appris à aimer la nature, à la connaître un peu et surtout à la respecter. Cette richesse de l'environnement que j'ai toujours ressenti ici m'a beaucoup influencé dans cette décision de ne plus prendre l'avion et d'adopter un mode de vie plus en accord avec les enjeux climatiques.

Qu'ils soient sportifs, jardiniers du dimanche, randonneurs… les habitants de Veyrier partagent souvent cette même sensibilité.

J'ai aussi effectué toute ma scolarité à l'école de Veyrier et y reste très attaché. C'est pourquoi, avant notre départ, quand nous cherchions à établir des contacts avec des écoles, j'ai revu Mme Houflin, qui fut mon institutrice il y a quelques années. Nous sommes intervenus en classe pour présenter notre projet devant tous les élèves de l'école et resterons régulièrement en lien avec eux. Pouvoir transmettre à des enfants donne beaucoup de sens à ce projet de voyage reconnecté aux limites planétaires.

Comment voyez-vous le village demain ?

J'espère que Veyrier-du-Lac continuera d'évoluer en harmonie avec la nature, en trouvant des moyens de faire face au changement climatique. J'aimerais que le village devienne un modèle de transition écologique, où l'on privilégie des pratiques durables : réduire les voitures, favoriser les énergies renouvelables, et développer des initiatives de préservation pour protéger le lac et les montagnes. Avec son cadre unique, Veyrier-du-Lac a toutes les chances de devenir un exemple de village résilient et écoresponsable, où l'on peut continuer à vivre en respectant la nature, pour que les générations futures puissent profiter de cette beauté intacte.

Instagram (contenu hebdomadaire) :
@mode_avion_aventures
https://www.instagram.com/reel/C-9M6J8zoxfd/?igsh=MWNtcnRlcTl0aD-dkbA==

Polarstep pour suivre le voyage jour après jour :
https://www.polarsteps.com/ModeAvion/14162892-walk-to-china

Site web + newsletter :
www.mode-avion.fr

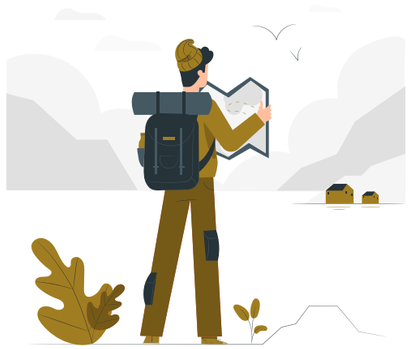

Bernard PREMAT

Historien

Né en février 1939, Bernard PREMAT habitait le Biot dans le Chablais lorsqu'à l'âge de 5 ans il est blessé lors d'un bombardement allemand qui emporta son mollet. C'est grâce à la Croix-Rouge de Thonon-les-bains qu'il a pu éviter l'amputation ; son frère qui avait 18 ans est alors plus gravement blessé.
Il a vu la libération, les épurations, les conflits entre miliciens et résistants dans le Chablais, c'était brutal.

Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a amené à devenir historien ?

J'ai étudié au petit séminaire de Thonon, l'école Saint-François-de-Sales jusqu'au bac. J'y ai fait de bonnes études avec d'excellents professeurs, comme l'Abbé Berthet qui enseignait la philosophie.

Suivent 2 ans de théologie au grand séminaire d'Annecy puis un départ en Algérie pendant 28 mois au sein du 15e BCA de Modane.

Libéré de mes engagements militaires en 1962, je reprends alors des études en tant que boursier de l'état jusqu'à obtenir une licence et un diplôme d'études supérieures de philosophie.

Je passe ensuite le concours du CAPES et démarre ma carrière de professeur au lycée Champollion de Grenoble. Je deviens professeur à l'École Normale de Châlons-sur-Marne (actuellement Châlons-en-Champagne) comme professeur de philosophie et de psychopédagogie à l'École Normale de garçons.

Quel est la nature du lien que vous entretenez avec Veyrier-du-Lac et ses habitants ?

Après 5 ans à Châlons-sur-Marne, ma compagne et moi parvenons à obtenir un poste à Annecy. Nous trouvons alors une maison à Veyrier-du-Lac où je commence la monographie de la commune, mon premier ouvrage.

À cette occasion je suis remarqué par Roger Devos, adjoint à la Direction des Archives, qui m'a initié au travail d'historien. Il fallait faire de la paléographie, l'étude des écritures du 16e au 18e siècle, le texte étant alors souvent en latin.

De fil en aiguille j'écris des articles dans différentes revues. J'ai rédigé le bulletin paroissial « Le Lien », co-fondé la revue « Culture et Foi » chez les jésuites.

J'ai rédigé des articles pour l'Académie Salésienne en tant que chargé de publication puis suis devenu Directeur de la « Revue Savoisienne » et Vice-Président de l'Académie Florimontane.

À Veyrier-du-Lac, j'ai commencé à rédiger des articles dans les bulletins municipaux sous la municipalité Guérin.

J'ai participé à la Constitution de l'association Veyrier Patrimoine, avec Marie-Antoinette Giraud qui était premier adjoint sous la municipalité Boy, puis Maire. C'est elle qui a créé juridiquement l'association lorsqu'elle n'était plus maire. J'ai contribué à toutes les brochures de Veyrier Patrimoine.

Une des plus grandes fiertés de ma vie, une grande joie intellectuelle est d'avoir découvert le tableau baroque de l'église de Veyrier-du-Lac, lors de la rénovation de la maison des sœurs, du temps du curé Paul Lepan.

J'ai retrouvé aux archives départementales un testament de 1696 de la famille du Comte de Fésigny qui décrit les salles du château et le tableau de l'église. Ce tableau a pu être restauré par Isabelle Allard grâce au soutien de la municipalité. Le lien au village a lancé mon parcours d'historien, comme ma double formation de professeur de philosophie axée sur l'histoire des idées.

J'ai participé à la vie municipale. Et me sens désormais en quelque sorte une mémoire du village.

Comment voyez-vous le village demain ?

Je ne suis pas devin ! Je n'ai pas de rôle politique mais je souhaite que Veyrier-du-Lac garde son âme.

Le village a un passé honorable de paysans vignerons avec la vigne dominante jusqu'en 1945 puis a basculé en zone résidentielle avec le développement du tourisme.

Actuellement, le prix des terrains est survalorisé et c'est un drame pour l'avenir. Pour les familles de Veyrolains qui possèdent une maison depuis de nombreuses années, les successions sont compliquées. Il peut être difficile pour les enfants de rembourser la part qui revient aux frères et sœurs, et difficile de payer les droits de succession. Les Veyrolains partent à cause de cela.

Pour l'avenir, une réflexion sur l'urbanisme est indispensable. Je souhaite une sauvegarde du chef-lieu, des maisons de vignerons qui ne regardent pas le lac. Je rêve de retrouver un village avec un centre animé et des moments de respiration entre le centre et les hameaux.

Il sera important de préserver le capital historique du village, de garder une ouverture sur le lac et, pourquoi pas, d'installer une promenade sur une portion du lac, comme on peut le voir à Annecy-le-Vieux.

Catherine GRAMMONT

Peintre

Nous recevons Catherine GRAMMONT pour cette interview à son retour de New-York. Elle a découvert cette ville en compagnie de ses enfants et en a profité pour faire le tour de quelques galeries à Soho afin de présenter son travail.

Portrait d'une passionnée d'art qui profite de chaque instant et chaque occasion pour découvrir de nouveaux artistes et de nouvelles pratiques artistiques.

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours artistique ?

Je n'ai pas fait d'école d'art ou suivi un parcours artistique traditionnel. J'ai découvert le monde de l'art à Veyrier-du-Lac.

D'abord avec mon père qui était vétérinaire et dessinait très bien. Il m'a initié dès l'enfance au dessin. Par la suite, j'ai rencontré une artiste qui s'était installée à Veyrier-du-Lac, Hélène Friedlander. Elle faisait des œuvres d'art en terre. Elle avait ouvert un atelier dans lequel elle faisait poser des personnes nues, hommes et femmes, afin qu'elles puissent travailler à partir de modèles vivants. Nous étions un petit groupe à pouvoir profiter de ces séances, avec tous les styles de pratiques, dessin, aquarelle, peinture ou sculpture.

Les modèles posaient 15 minutes au maximum avant de changer de position, ce qui impliquait de travailler vite. J'ai donc appris à regarder les corps, à les reproduire de manière rapide. Cet exercice a été très formateur pour moi, de même que le fait de côtoyer d'autres artistes ayant des pratiques diversifiées.

Ce qui me plait dans l'art, c'est la liberté ! Lorsque je crée, je m'isole, je me laisse guider par mes pensées et projets, j'essaie de reproduire ce que j'ai en tête.

Il y a des moments de doute, parfois je suis contente de ce que j'ai fait, parfois je jette tout ce qui a été créé, car cela ne correspond pas à mon idée de départ, à l'émotion que je veux transmettre dans la création. Je bute sur des choses imprévues, tâtonne, cherche. Je trouve cette phase très intéressante car elle oblige à se poser des questions sur sa propre création.

Au début, j'ai commencé à créer des œuvres sans avoir eu l'intérêt de les exposer. Puis les choses s'enclenchèrent, des galeries ont été intéressées, et peu à peu mes œuvres sont sorties de l'anonymat de mon atelier.

Quel est la nature du lien que vous entretenez avec Veyrier-du-Lac et ses habitants ?

J'habite à Veyrier-du-Lac depuis environ 45 ans, le long d'une route qui n'était qu'un chemin de terre lorsque nous avons fait construire notre maison. À l'époque, nous avions l'obligation de posséder 2500 m² de terrain pour pouvoir construire !

Je suis très attachée au village, j'aime particulièrement son calme, sa beauté, sa douceur de vivre.

Avec les habitants, à vrai dire les liens ne me semblent pas très développés. Ils le deviennent cependant de plus en plus.

Je participe à une réunion des voisins depuis l'an dernier seulement, je fais partie des deux chœurs, Pro musica, et Kaela et les répétitions se terminent souvent autours d'un déjeuner chez moi. Malgré ma peur d'être envahie, ma maison est toujours ouverte aux amis !

Ma vie est là ! je me sens très Veyrolaine, c'est ici que j'ai envie et que j'aime être.

En quoi ce lien influence-t-il votre travail, votre production artistique, votre talent ?

L'arbre est très présent à Veyrier-du-Lac, il influe beaucoup sur mes productions. C'est lui qu'on voit quand on se lève, quand il y a du vent, le soleil qui se reflète dans les gouttes d'eau, tout est sujet à regarder, à apprécier. De plus, l'arbre est à la base de mon travail. Il ancre dans le réel, ramène les pieds sur terre.

Le village est très beau, j'aime beaucoup la vue sur le clocher, la mairie, la vision sur le lac, c'est très inspirant.

Comment voyez-vous le village demain ?

J'aimerais y trouver un lieu comme un café, un coin un peu cosy ou l'on pourrait se retrouver pour passer du bon temps entre amis, et sortir de chez soi. J'imagine aussi qu'on pourrait organiser une fois par an un évènement autour de l'art dans la salle de la Veyrière, comme un forum, pour mettre en avant les artistes, les œuvres, favoriser les rencontres. Veyrier-du-Lac se prête très bien à l'art. La galerie Sylvie Platini apporte beaucoup au village mais il reste des choses à faire pour que chacun puisse apporter quelque chose dans le domaine artistique.

Jannick MORCET

Céramiste

J'ai travaillé en restauration et service client pendant des années. Mon dernier poste salarié était dans une société qui vendait des articles de décoration de maison sur internet.

Avec le COVID je me suis rendu compte que ce métier faisait peu de sens pour moi et que j'avais besoin d'une activité professionnelle plus en phase avec mes aspirations.

www.janeceramique.com

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours et ce qui vous a amené à faire de la poterie votre activité professionnelle ?

J'ai toujours ressenti le besoin de travailler de mes mains. Je me suis alors inscrite dans une démarche de reconversion professionnelle qui a confirmé que l'aspect manuel et créatif était important pour mon développement. En parallèle, j'ai découvert la poterie en loisirs puis j'ai pu installer un atelier pour créer mes œuvres, d'abord avec un tour qui m'a été offert puis avec un four que j'ai pu installer dans un local que l'on m'a prêté à Veyrier-du-Lac. Avec la poterie on apprend la patience, l'humilité, le respect de la terre. Cela nous permet de nous recentrer ; je trouve qu'il y a également une vertu thérapeutique. Mon projet a vraiment pris corps avec la création de mon entreprise en avril 2023.

Ce qu'il y a de passionnant dans cette aventure professionnelle, c'est que cela couvre de nombreux aspects : d'une part tout le travail technique et manuel autour de la création des céramiques. D'autre part tous les aspects liés à la vente des produits créés. Cela passe par la communication avec la mise en valeur des produits à travers les photos et visuels, la création d'un site internet que je gère seule. Vient ensuite l'aspect de commercialisation avec la présence sur les marchés locaux pour vendre les créations et rencontrer les acheteurs. C'est l'occasion de valoriser mon travail et d'argumenter des tarifs pratiqués. Acheter auprès d'un artisan est un acte militant ! Cela permet de le faire vivre, d'avoir une consommation durable, de maintenir un savoir-faire sur un territoire. Effectivement, mes tasses valent un peu plus cher que celles à 3 € importées de Chine, mais lorsqu'on les a entre les mains le matin pour prendre son café, on sent la différence. Je trouve que les beaux objets nous procurent du bien-être !

Quel est la nature du lien que vous entretenez avec Veyrier-du-Lac et ses habitants ?

Après avoir vécu au centre d'Annecy, j'avais besoin d'espace et d'air. Il y a 6 ans, je me suis installée à Veyrier-du-Lac, au centre-bourg, et je ne l'ai jamais regretté.

Mon atelier est également situé à Veyrier-du-Lac mais il n'a pas pignon sur rue, je ne peux pas y accueillir les clients, ni présenter mes créations. Dans l'idéal j'aimerais avoir un local avec vitrine mais les loyers sont trop élevés pour une activité comme la mienne. Economiquement ce n'est pas tenable.

Après avoir créé mon entreprise, ma première vente a été effectuée au marché des créateurs à Veyrier-du-Lac lors de l'été 2023.

D'un point de vue personnel, j'y suis vraiment bien, j'ai même un jardin potager ! Les commerces de proximité sont supers. Pour les trajets je peux prendre le vélo, le bus. Je suis heureuse du cadre de vie que me procure le village.

En quoi ce lien influence votre travail ?

Le paysage de Veyrier-du-Lac influe véritablement mon travail. Les couleurs, les formes, les lieux sont autant de sources d'inspiration qui se retrouvent dans mes créations. Il y a une vidéo que l'on peut voir sur mon site internet qui montre cela. On voit que les objets ont la couleur de l'eau du lac, du sable de la plage, ou encore du platane. Mon style est moderne et épuré, il s'inspire beaucoup de la nature et celle-ci est magnifiée dans notre commune.

Comment voyez-vous le village demain ?

L'été, on vit bien ici, c'est dynamique. On descend au lac, on profite des montagnes. Le reste de l'année, il manque une vie de village, de quartier. Il manque un lieu qui nous fasse sortir de chez nous toute l'année, une dynamique. Mais la configuration du village, avec la route traversante, ne rend pas les choses faciles. On sent quand même actuellement une volonté de fédérer, de mettre en place des activités pour enfants et adultes, de dynamiser la vie du village. Pour le futur il faudrait un lieu où l'on puisse se retrouver, se réunir pour boire un verre, pour discuter en fin de journée, pour pratiquer une activité. Je pourrais même y proposer mes ateliers sur un concept de type café céramiste.

Nos centenaires à l'honneur

Notre village compte cette année 5 centenaires dans sa population. Nous leur rendons ici un petit hommage.

Deux de 100 ans
Monsieur SIMON
Madame GUILLAUME

Une de 101 ans
Madame LEJEUNE

Une de 102 ans
Madame MENTHON

Une de 106 ans
Madame LABAZ

Lundi 10 juin 2024, un événement exceptionnel et rare a été célébré en mairie en présence d'enfants de l'école, d'élus, et de sa famille : le 100e anniversaire de Pierre SIMON. Oui, 100 ans ! Une durée qui nous laisse tous admiratifs.

À cette occasion, Madame le Maire a rendu hommage, comme il se doit, à un pilier de notre communauté.

Pierre a traversé des époques où le téléphone portable était une science-fiction, où Internet n'existait même pas dans les rêves les plus fous des inventeurs, et où les enfants faisaient leurs devoirs avec de vrais livres !

Son engagement pour Veyrier-du-Lac qu'il aime tant mérite d'être salué.

Pierre a consacré une partie de sa vie à enrichir notre vie associative. À chaque réunion, chaque projet, chaque événement, il était et est toujours là, avec cette énergie débordante et son sourire.

Avec Mr Malagola, il a développé l'aide aux devoirs pour les enfants de notre école. Pour le remercier, des enfants de l'école, accompagnés par leur enseignante, lui ont témoigné leur gratitude à travers un discours émouvant.

Pierre est un modèle de solidarité et de bienveillance. Il montre à tous que l'âge n'est qu'un chiffre et que le véritable secret de la jeunesse réside dans la générosité et l'enthousiasme que l'on met à aider les autres. Et pour cela, notre village lui est infiniment reconnaissant.

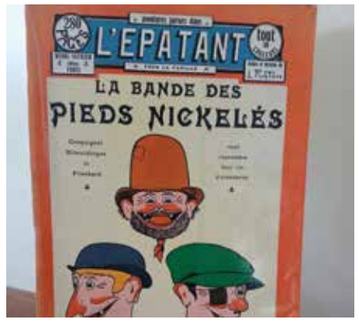

Rose & Sens

Retrouvez votre équilibre

Cabinet de naturopathie-aromatologie,
réflexologie et soins énergétiques

06 95 73 52 25
audrey@rose8sens.com
www.rose8sens.com

roseetsens.audrey

Annecy - Fillière
sur RDV aux cabinets ou en visio

Mes spécialités

" J'aide les femmes à retrouver leur équilibre dans toutes les grandes étapes de leur vie ; des premières lunes à la ménopause en passant par la maternité.

J'accompagne également les personnes qui vivent un stress chronique, une fatigue constante à renouer leur vitalité

Un accompagnement personnalisé complet corps-esprit

alliant 3 approches naturelles et complémentaires : la naturopathie, la réflexologie et les soins énergétiques en consultations uniques ou combinées

Accompagnements sur mesure

Programmes "booster" pour retrouver votre équilibre et vous permettre une revitalisation profonde en 3 mois

Les ateliers d'Audrey

Aromathérapie : les essentielles
Soins énergétiques : révélez vos dons

La Lunetterie
OPTICIEN

Créateur de regard

CHLOÉ - CHANEL - JOHN DALIA - CUTLER AND GROSS
DITA LANCIER - GUCCI - L.A. EYEWORKS - VANESSA BRUNO
SAINT LAURENT - MATSUDA - MOSCOT - NATHALIE BLANC
OLIVER PEOPLES - PRADA - THOM BROWNE - TOM FORD
CÉLINE - EMMANUELLE KHANH - ANNE ET VALENTIN
PERSOL - DOLCE & GABANA

Maison de qualité depuis 1993

Annecy, 4 rue de la poste
Aix-Les-Bains, 18 square A.Boucher
lalunetterie.fr

LES INFOS UTILES

SAISON CULTURELLE
1er semestre 2025

EXPOSITIONS 2025 MAIRIE

FOODTRUCKS

PLUi BIOCLIMATIQUE

LE TRI, C'EST EN VRAC ET SANS SAC !

COMPOSTER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES, QUOI DE PLUS NATUREL !

CARTE DES SERVICES

BLOC NOTES

ÉTAT CIVIL

·SAISON CULTURELLE·
1ER SEMESTRE 2025

Calendrier du 2e semestre à venir dans le guide pratique & touristique 2025

• JANVIER •

« La Soupière »

Vendredi 17 janvier à 20h30, Samedi 18 janvier à 15h30, Samedi 18 janvier à 20h30 et Dimanche 19 janvier à 17h30 à la salle de la Veyrière

Pièce de théâtre de Robert Lamoureux,
précédée d'une saynète de Courteline par la Troupe des Miraflor

Bénéfices reversés à l'association ASLAV (Au Service de La Vie) qui intervient au Congo, et à l'EHPAD Paul Idier

• FEVRIER •

« La Grande Vie »

Vendredi 7 février à 20h30 à l'église Saint-Maurice

de Chistian Bobin, lue par Emmanuel Delessert sur la musique de Louis Couperin jouée par Binyamin Greilsammer, claveciniste

Par l'association veyrolaine M4Music

• MARS •

« Entre Pages et Plumes »

Samedi 15 et dimanche 16 mars de 10h à 18h à salle de la Veyrière

1ère édition du salon de l'écriture

Par la nouvelle association « Les événements littéraires de Veyrier »

• AVRIL •

« Autour de Jean-Sébastien Bach »

Dimanche 13 avril à 18h à l'église Saint-Maurice

Ensemble vocal Accords et Dissonances

Par l'association Les amis de l'Orgue

• MAI •

« Alma »

Vendredi 16 mai à 20h à l'église Saint-Maurice

Œuvres polyphoniques a capella de différentes périodes

Par le chœur du Tillier, dirigé par Helena Menachemoff

• JUIN •

« Gliss' en Scène »

28 et 29 juin au Plant

3e édition - Activités sportives et culturelles

·EXPOSITIONS 2025·
MAIRIE

Jean-luc SERT
Huile sur toile
Du 10 janvier au 14 février

Jacques BRUN
Aquarelle
Du 21 février au 28 mars

Laure TESNIERE
Acrylique
Du 4 avril au 9 mai

Jean-Michel DEMARD
Techniques mixtes
Du 16 mai au 20 juin

Stéphanie ODRAS-DURIEUX et Bagdad HOCINE
Ecriture et Photographies
Du 27 juin au 29 août

>>>> FOODTRUCKS

BREIZH COQUILLAGES

N'est plus à présenter tant la saveur des huitres directement issues de la production sont connues et appréciées de tous.
Cette saison, c'est Noémie qui vous accueille et elle connait la qualité des produits qu'elle vend, étant la petite-fille du producteur.

Jours de présence : du vendredi matin au dimanche après-midi + 24 et 31 décembre toute la journée

RÉGAL MÉDITERRANÉEN

Un rayon de soleil et de douceur à l'étalage de ce commerçant bien connu sur la commune. Des plats méditerranéens : tajines, couscous, et desserts tous plus savoureux les uns que les autres.

Jours de présence : vendredi 14h - 21h, samedi et dimanche

COZNA BANGKOK

Déjà sur la commune les mercredis soir, notre spécialiste des plats thaïlandais vous propose une seconde opportunité de vous régaler en semaine. Plats cuisinés, brochettes, curry… des saveurs d'Asie du Sud-Est à savourer à plusieurs.

Jours de présence : mercredi soir et vendredi soir.

APPEL À CANDIDATURES >>>

Une offre de petite restauration variée et de qualité ? Un moment de détente face au lac à siroter une limonade maison ? Une gaufre ou un cookie à prendre avec les enfants à la sortie de l'école ? Une commande à passer alors que vous télétravaillez à la maison ?

Quelle que soit la raison qui vous a amené au belvédère de la mairie, les 2 foodtrucks installés sur la saison estivale 2024 ont comblé vos attentes !

C'est pourquoi la municipalité, au travers de la commission vie du village, lance un nouvel appel à candidatures pour la saison 2025.

Renseignements et inscriptions :
gpe@veyrier-du-lac.fr
04 50 60 56 03

PLUi bioclimatique

Dernière ligne droite pour le PLUi du Grand Annecy. Après plus de trois années d'élaboration et de concertation, le projet de PLUi-Habitat Mobilité Bioclimatique du Grand Annecy est en passe d'être arrêté en conseil communautaire. Ce document déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour l'ensemble des 34 communes du territoire (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc.).

Un processus de longue haleine

Le projet de PLUi HMB du Grand Annecy est composé de différentes pièces : 1 règlement écrit, 5 règlements graphiques, 3 OAP thématiques, 150 OAP sectorielles, 2 POA Habitat et Mobilité et les annexes. Les résultats de ce travail colossal, entamé en 2020, ont été présentés en conseils municipaux cet automne. Les élus vont maintenant voter l'arrêt du projet en conseil communautaire le 19 décembre prochain.

L'arrêt du PLUi : qu'est-ce que cela signifie ?

L'arrêt du projet est une étape essentielle avant l'approbation définitive du PLUi et son entrée en vigueur. Elle permettra de soumettre le projet à une enquête publique obligatoire. Pendant le temps de l'enquête, les habitants pourront s'informer, consulter l'ensemble des documents composant le PLUi-HMB et formuler des observations.

Un seul document d'urbanisme à l'échelle de l'agglo

A son approbation, le PLUi du Grand Annecy remplacera les 29 PLU communaux et le PLUi du Pays d'Alby aujourd'hui en vigueur. Il s'agit d'harmoniser les règles d'urbanisme afin de les rendre plus lisibles et plus cohérentes à l'échelle territoriale, dans le respect des spécificités locales. À l'heure où la transition écologique et les tensions sur le logement se font plus pressantes, le PLUi du Grand Annecy se positionne comme un levier central pour maintenir une qualité de vie exemplaire pour ses habitants tout en préparant le territoire aux défis de demain.

Un projet élaboré en concertation continue

L'arrêt du projet s'accompagne également du bilan de la concertation menée à chaque étape d'élaboration du document. Du diagnostic initial, aux grands principes du règlement, en passant par les orientations stratégiques du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), les élus, habitants, acteurs économiques et associatifs ont été associés à chaque étape. Plusieurs outils d'information et de participation ont été mis en place afin d'informer de la démarche et recueillir les avis et contributions sur les différentes thématiques et les différents enjeux pour alimenter le travail des études. De nombreuses rencontres ont également été organisées.

Retrouvez toutes les informations sur le site dédié : https://www.grandannecy-plui.fr

Le tri, c'est en vrac et sans sac !

Depuis janvier 2023, tous les emballages et papiers se trient dans le bac jaune en vrac et sans sac.

À SAVOIR / Si vous cherchez à optimiser le stockage de vos emballages, vous pouvez les écraser, mais surtout ne les imbriquez pas les uns dans les autres ! Ne glissez pas non plus de papiers dans les emballages vides. Au centre de tri, les machines aussi perfectionnées soient-elles ne permettent pas de les séparer et les opérateurs n'ont pas le temps de le faire. Les déchets recyclables imbriqués repartiront à l'incinération. Quel dommage ! Alors pour le tri, le bon réflexe, c'est de vider les emballages et de les jeter en vrac, sans sac dans le bac jaune !

Composter les déchets alimentaires, quoi de plus naturel !

L'Agglomération du Grand Annecy met gratuitement à votre disposition du matériel pour composter vos déchets organiques. Objectif : permettre à tous de trier ses déchets alimentaires en vue de leur valorisation, une obligation depuis janvier 2024 (loi antigaspillage pour une économie circulaire Agec).

Sur l'agglomération annécienne, plusieurs solutions de compostage ont été instaurées dès 2004 : les composteurs individuels, les lombricomposteurs puis les composteurs partagés ou de quartier. En 2017, anticipant la loi AGEC, le Grand Annecy rend obligatoire l'intégration d'une zone de compostage au plan masse de tout nouveau projet d'habitation collective. Et depuis 2023, la démarche s'accélère avec la mise à disposition gratuite du matériel et la formation au compostage.

Alors commandez vite votre composteur individuel sur grandannecy.fr ou rapprochez-vous des ambassadeurs du tri pour installer un site de compostage dans votre copropriété.

Contact : **adt@grandannecy.fr / 04 50 63 48 73**

INFOS **UTILES**

COMMERÇANTS

1. Presse / tabac
2. Nathalie Fleurs
3. Casino (supérette)
4. Utile (supermarché)
5. Boulangerie Maison Andy
6. Boulangerie La Panière
7. La Cave du Coin

BIEN-ÊTRE

8. Salon de coiffure 2e Acte
9. Wellness Studio
10. Pomme d'Happy
11. The M Studio

ART & ARTISANAT

12. Galerie Platini
13. Le Boudoir des étoffes
14. Adjie Création

SE LOGER

15. La Maison Bleue · Yoann Conte
16. Hôtel Villa Riva
17. Les Acacias (Hôtel/Restaurant)
18. Le camping ATC de la plage

SANTÉ

- Pharmacie
19. Cabinet médical : médecin généraliste, ostéopathe, kinésithérapeute et dermatologue
20. Dentiste

SE RESTAURER

21. Bleu 1801
22. Villa Riva
23. La Maison Bleue Gastronomique Yoann Conte
23. Le Roc Brasserie Yoann Conte
24. Crêpe des Brunes
25. La Station des Sens
26. Le Chalet de la Brune
27. Le Pêcheur
28. L'Auberge du Lac
29. La Petite Reine

SE DÉPLACER

30. Cayoti – Location de vélos
- Velonecy – Station de vélos
- Parking
- CITIZ – Station Mairie – Véhicule en autopartage
- Arrêt de bus : (de gauche à droite sur la carte) Chavoires, Téléphérique, Le Plant, Chef-Lieu, Crozette

ADMINISTRATIONS & SERVICES PUBLICS

- Office de Tourisme du Lac d'Annecy
- La Poste
- Mairie
- École primaire – Alice Déléan
- Bibliothèque
- Point d'Apport Volontaire

MAIRIE

7, place Charles Mérieux - 74290 Veyrier-du-Lac

Accueil état civil, élections, associations
Tél. : **04 50 60 28 05**
mairie@veyrier-du-lac.fr

Services techniques et urbanisme
Tél. : **04 50 60 10 13**
accueilst@veyrier-du-lac.fr

Dispositif de recueil *(Carte Nationale d'Identité, Passeport)*
Prise de RDV sur **www.rendezvousonline.fr** après avoir rempli votre formulaire sur **ants.gouv.fr**
Tél : **04 50 60 28 01** ou **dr@veyrier-du-lac.fr**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h
Le 1er samedi de chaque mois : 8h30 -11h30

Pour réserver l'une des trois salles du complexe La Veyrière, merci de nous contacter par mail : **laveyriere@veyrier-du-lac.fr**, par téléphone au **06 74 88 14 60**

LE CAFÉ DES ÉLUS

Venez à la rencontre des élus en mairie sans rendez-vous, **tous les lundis de 10h à 12h**.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour toutes vos démarches (mariage, scolarité, santé, famille, etc.) le site GRATUIT **service-public.fr** regroupe toutes les informations et les démarches correspondantes à vos besoins.

Listes électorales

Depuis mi-mars ce site permet à tout électeur de savoir si il est bien inscrit sur les listes électorales d'une commune. Ce service est simple d'utilisation : il suffit de renseigner son identité, sa commune et son état civil complet pour connaitre son lieu d'inscription. Le site renvoie un numéro et l'adresse du bureau de vote. Vous pouvez aussi éditer directement une attestation d'inscription.

CONTRAVENTIONS

Afin que votre **RAPO** *(Recours Administratif Préalable Obligatoire)* puisse être examiné, vous devez nous adresser, **au format PDF exclusivement :**

- La copie du Forfait Post Stationnement (FPS) - *recto uniquement*
- La copie du certificat d'immatriculation du véhicule concerné *(recto uniquement)*
- La copie du ou des justificatif(s)
- Un courrier explicatif en indiquant votre n° de téléphone

Vous pouvez nous transmettre votre RAPO de 3 façons :

- Par courrier déposé à l'accueil de la mairie
- Par courrier en recommandé avec AR
- Par mail à l'adresse suivante : **rapo@veyrier-du-lac.fr**

CIMETIÈRE

Soyez vigilants à l'échéance de votre ou de vos concessions au cimetière de la commune.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie **04 50 60 28 05** ou **mairie@veyrierdulac.fr**

LA MAIRIE EN LIGNE !
WWW.VEYRIER-DU-LAC.FR

Facebook : **Mairie de Veyrier du Lac - Officiel**
Instagram : **veyrierdulacofficiel**
Cityall : **https://www.veyrier-du-lac.fr/index.php/cityall/**

POMPIERS / URGENCES / PÉRIL / INFRACTION

Un numéro unique le : **112**

POLICE MUNICIPALE

Tél. : **04 50 60 02 48** / Mobile : **06 86 88 72 86**

GENDARMERIE

19, rue du Pré de la Salle - 74290 Veyrier-du-Lac
Tél. : **04 50 23 02 23** *(centre opérationnel de la gendarmerie pour poste fixe uniquement)*

LA POSTE

31, rue de la Tournette - 74290 Veyrier-du-Lac
Tél. : **3631**
Le bureau de Poste assure ses services **du lundi au jeudi de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 11h30.**

RECENSEMENT TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous habitez à Veyrier-du-Lac et travaillez dans le Canton de Genève? Faites-vous recenser en Mairie, quelle que soit votre nationalité! Dans le cadre des accords franco-suisses, il est convenu qu'une partie des impôts et taxes payés par chaque frontalier travaillant sur le Canton de Genève soit reversée à sa commune de résidence. Chaque année, le montant total de la contribution perçue vient s'ajouter aux recettes de la commune pour alimenter son budget.

Ce recensement n'a donc aucune incidence sur votre fiscalité et aide le budget de votre commune.

Pour cela, notre commune doit chaque année transmettre la liste des doubles nationaux travaillant dans le Canton de Genève et également valider la liste des travailleurs frontaliers transmise par le Conseil Départemental. Par conséquent, il est important que chaque personne concernée se fasse connaître en mairie.

Informations à fournir : nom, prénom, date de naissance, adresse et nom de l'entreprise dans laquelle vous travaillez.

Merci de nous faire parvenir ces informations au plus vite par mail **mairie@veyrier-du-lac.fr** ou par téléphone au **04 50 60 28 05.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire est éteint sur une voie communale de Veyrier-du-Lac : veuillez contacter la mairie par mail à **mairie@veyrier-du-lac.fr,** par téléphone au **04 50 60 10 13** ou le signaler via l'appli **Cityall**.

EAUX PLUVIALES

Un regard bouché, un problème au niveau du réseau d'eaux pluviales ? Veuillez contacter les services techniques de la mairie par mail à **accueilst@veyrier-du-lac.fr,** par téléphone au **04 50 60 10 13** ou le signaler via l'appli **Cityall**.

EAUX USÉES - URGENCE ASSAINISSEMENT

Pour tout problème sur le réseau, téléphoner au SILA à Cran-Gevrier au **04 50 66 77 77.**
Astreinte technique 24h/24 et 7j/7.

EAU POTABLE

Ouverture d'un compteur, fuite, appeler le Grand Annecy au **04 50 33 89 30** *(service facturation)*
Urgences : **04 50 33 89 39**

ENEDIS

Dépannage électrique : **09 726 750 74**
Accueil raccordement : **0 810 144 684**
Pour en savoir plus : **www.enedis.fr**
Infos coupures : **www.enedis.fr/panne-et-interruption**

GRDF

N° urgence gaz : **0 800 47 33 33**
Accueil gaz naturel raccordement : **09 69 36 35 34**
Pour en savoir plus : **www.grdf.fr**

DÉCHETTERIE À MENTHON-ST-BERNARD

Tél. : **04 50 33 02 12**

Horaires été :
Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 13h30 - 18h30
Mercredi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h30
Dimanche : 9h - 12h - Fermé les jours fériés

Horaires hiver :
Du lundi au vendredi : 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h30
Dimanche et jours fériés : fermé

Les changements d'horaires s'opèrent lors du passage naturel aux heures d'été et d'hiver.

Les déchets de démolition et de rénovation doivent être évacués systématiquement par le biais de prestataires privés.

Broyage à domicile, service gratuit du Grand Annecy, sur rendez-vous, pour recycler ses branches dans son jardin : informations au **04 50 33 02 12** - Inscription sur le site du Grand Annecy **www.grandannecy.fr** de mi-mars à mi-juin et mi-septembre à mi-novembre.

Emplacements des conteneurs de tri sélectif :

- plage de la Brune
- devant le cimetière
- parking des Pérouzes *(entrée du port en contre-bas de la cinémathèque)*
- parking du début de la route de la Corniche côté route de Thônes + croisement Daudes / corniche / Mont-Veyrier / La Combe
- vieille route des Pensières, face au parking du centre de conférences des Pensières *(uniquement le verre),*
- parking de Rampon *(limite avec la commune de Menthon-Saint-Bernard)* verre + tri
- parking du Plant
- parking du débarcadère
- parking quai Général Doyen

Les gros cartons ne doivent pas être déposés dans les conteneurs de tri car ils nuisent au bon remplissage des colonnes ou en bouchent l'ouverture. Il faut les déposer vides et pliés à la Déchetterie de Menthon-Saint-Bernard. Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit sous peine de poursuites *(art. R632-1 et R635-8 du code pénal).*

LES ORDURES MÉNAGÈRES

(Compétence du Grand Annecy, direction de la valorisation des déchets)
46, avenue des Îles - 74000 Annecy
Tél. : **04 50 33 02 12**
valorisationdechets@grandannecy.fr
Ramassage des ordures ménagères à Veyrier-du-Lac pour les particuliers, une fois par semaine, les mardis toute l'année sauf en juin, juillet et août : les lundis en haut de la commune (au-dessus de RD909 / 909a), les mardis en bas de la commune. Si férié, ramassage maintenu !

Déchets alimentaires : une ressource à valoriser !

Les déchets alimentaires *(épluchures, restes de repas, fruits et légumes abîmés, coquilles d'œufs, marc de café, thé…)* représentent un tiers du poids de la poubelle. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire vise à accélérer leur valorisation en imposant leur tri à la source au 1er janvier 2024.

C'est pourquoi l'agglomération vous accompagne en mettant gratuitement à votre disposition un composteur individuel ou partagé, ou un lombricomposteur.

Pour plus d'informations, contactez le Grand Annecy à **valorisationdechets@grandannecy.fr** ou au **04 50 33 02 12**

PETITE ENFANCE

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE ALICE DÉLÉAN

Place des Ecoliers - 74290 Veyrier-du-Lac
Directrice école maternelle : **04 50 60 16 25**
Directrice école primaire : **04 50 60 11 38**

PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

Peggy Gaucher : **07 48 73 58 65**
ou **enfance.jeunesse@veyrier-du-lac.fr**

CRÈCHE LES ÉPÈLES

Dossier de pré-inscription à déposer avant fin février 2025
Place des Epèles - 74290 Veyrier-du-Lac
Tél. : **04 50 77 52 23**
veyrierdulac@la-maison-bleue.fr

SERVICES MÉDICAUX

CENTRE HOSPITALIER ALPES LEMAN

1 avenue de l'Hôpital - 74370 Epagny Metz-Tessy
Tél. : **04 50 63 63 63**
www.ch-annecygenevois.fr

H.A.D. : Hospitalisation à Domicile de Haute-Savoie
Tél. : **04 50 88 32 78**

EHPAD PAUL IDIER
22, route des Pérouzes - 74290 Veyrier-du-Lac
Tél. : **04 50 60 26 00**
contact@paul-idier.fr / www.paul-idier.fr

PÔLE MÉDICOSOCIAL
35 avenue de Verdun - Annecy le Vieux
Tél. : **04 50 33 23 25**
Pour toute demande d'aide financière sociale (APA, carte stationnement handicapée,etc.) contacter une A.S : **04 50 60 26 00**

PHARMACIE
40, rue de la Voûte - 74290 Veyrier-du-Lac
Tél. : **04 50 60 11 41**

CENTRE PARAMÉDICAL DU CLOS CHARMEIL
40, rue de la Voûte - Veyrier-du-Lac

• Cabinet d'infirmières
Christelle COPPIER : **04 50 66 57 32 / 06 60 91 71 30**
Sylvie WAKNINE : **04 50 66 57 32 / 06 16 76 03 90**

• Kinésithérapeute
Jérome GRETZ : **04 50 60 25 91 / 06 08 53 62 96**
Alban DIERICKX : **04 50 60 25 91 / 06 31 99 81 48**

• Ostéopathe
Denis GOMICHON : **04 50 27 01 58**

• Podologue & pédicure
Du lundi au samedi de 08h à 20h.
Gabriel VERHAMME, Marie-Hélène MATHIS, Thomas PIGAULT : **04 50 09 91 20**

• Dermatologue
Martina BARBARIN : **04 50 52 92 26**

• Orthophoniste *soins cabinet et à domicile*
Anne-Sophie CATRISSE : **04 50 51 69 98 / 06 23 17 76 54**

• Médecins généralistes
Dr Evelyne RAFFIN, Dr Sandra PETIT, Dr Justine CHERRIER : **04 50 24 21 40** *et sur* **doctolib.fr**

HORS CENTRE PARAMÉDICAL

• Chirurgiens-dentistes
Damien GABILLY / Charlotte MARNIQUET / Benoît TESTON : **04 50 60 02 33**

• Cabinet de thérapeutes
Résidence Clos Charmeil de Veyrier-du-Lac
40c rue de la Voûte (entrée vers porte H)

• Psychologues
Marie-Josée PROTEAU : **06 25 50 57 72**
Daniela ROCHA IJZERMAN : **07 56 90 66 18**
Caroline HAMY BLANCHARD : **06 63 66 17 71**

• Ostéopathes
Damien CATOIRE : **06 79 92 77 59**
Benjamin DUNAUX : **06 07 89 63 67**

• Kinésithérapeute-ostéopathe
Nicolas MAITROT : **06 68 28 48 37**

• Kinésithérapeute *soins à domicile*
Charles Edouard FANTIN : **06 88 57 48 12**

• Masseur Kinésithérapeute
Thomas MAGGIORI : **07 76 23 05 07**

• Réflexologues
Julie BARBIER : **06 81 15 02 31**
Elodie DESMARETS : **06 43 31 79 05**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
MDPH
26, avenue de Chevêne - 74000 Annecy
Tél. : **04 50 33 22 50**
www.mdph74.fr

Pôle gérontologie à votre service
39, avenue de la Plaine - 74000 Annecy
Tél. : **04 50 33 20 10**

ANNECIA
Une aide à domicile en toute quiétude sur simple rendez-vous.
Tél : **04 50 52 72 10** - **www.annecia.fr**

ADMR
14, rue de l'Egalité - Le Grimpillon - 74290 Talloires
Tél. : **04 50 64 44 03**

ASSOCIATION ESPACE FEMMES GENEVIEVES D.
34, place des Afforêts - 74800 La Roche-sur-Foron
« Dites STOP aux violences conjugales »
Tél. : **04 50 97 61 90**
espacefemmes@gmail.com

VIOLENCES CONJUGALES
Tél. : **3919**
https://arretonslesviolences.gouv.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME DU LAC D'ANNECY
1, rue Jean Jaurès - 74000 Annecy
31, rue de la Tournette - Veyrier-du-Lac
Tél. : **04 50 45 00 33**
info@lac-annecy.com
n.communal@lac-annecy.com
Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h45 - 17h30

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT MILITAIRE
Les jeunes *(garçons ou filles)* ayant 16 ans révolus doivent se présenter impérativement à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille, de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

MOBILITÉ ET TRANSPORT
Voyagez sur l'ensemble du Grand Annecy au tarif Sibra.

Sur tout le Grand Annecy
Les titres de transport Sibra donnent accès à l'ensemble des lignes pour tout trajet interne au Grand Annecy.

2 lignes régulières pour la rive droite du lac :
• Ligne régulière Rives du Lac n°20 (vers Talloires)
• Ligne régionale n°Y62 (vers La CLusaz)

Tickets de transports gratuits pour les plus de 65 ans non imposables. Se présenter en Mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité, un avis d'imposition et une carte oura valide.

Pour plus d'informations sur ces lignes *(itinéraires, horaires, etc.)* **www.auvergnerhonealpes.fr/interurbain**
https://mobilites.grandannecy.fr/bus

Sibra à la demande
Service de transport à la demande Zone D
Réservation par téléphone au **04 65 40 60 06**

NOTAIRE
Elodie & Adrien AMSELLEM notaires associés
Tél. : **04 56 19 00 45**
www.amsellen-notaires.fr

TAXIS
Tél. : **06 26 37 51 97**

BRICOLAGE / JARDINAGE
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des entreprises ou des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore comme tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, nettoyeurs haute pression, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
• les jours ouvrables de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h
• les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
• les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h
Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit.

PERMANENCES DES CONCILIATEURS

Hôtel de ville de Seynod
Présence du conciliateur de justice tous les lundis matin (sauf jours fériés), entre 9h et 12h.
Sur rendez-vous uniquement au **04 85 46 70 05** ou **patrick.buquet@conciliateurdejustice.fr**

Mairie déléguée d'Annecy-le-Vieux
Le conciliateur de justice reçoit le 1er mercredi de chaque mois, le matin (sauf jours fériés).

Sur rendez-vous uniquement au **04 85 46 70 06**

LOCATIONS SAISONNIÈRES
Les locations saisonnières sont à enregistrer sur le site **declaloc.fr**
Et dans un second temps, les locations saisonnières sont soumises à une déclaration auprès du Grand Annecy pour le versement de la taxe de séjour.

LOI MONTAGNE

Équipement obligatoire en zones montagneuses au 1er novembre 2024 :
Pour améliorer la circulation sur les routes dans les régions montagneuses et la sécurité des usagers, il est obligatoire d'équiper son véhicule.

Quels sont les véhicules concernés ?
Tous les véhicules à quatre roues et plus sont concernés par cette obligation : véhicules légers, utilitaires, camping-cars, autocars, bus et poids-lourds.

Quels sont les équipements obligatoires ?
Dans les zones établies par les préfets, les véhicules devront :
• soit détenir dans leur coffre des chaînes à neige métalliques ou des chaussettes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices
• soit être équipés de 4 pneus hiver

Cette obligation ne s'applique pas aux véhicules équipés de pneus à clous.

Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semi-remorque sont également soumis à ces obligations avec le choix entre les chaînes ou les pneus hiver.
Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque doivent quant à eux détenir des chaînes à neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver.

ERRATUM GUIDE ÉTÉ 2024
Une erreur s'est glissée en page 23 du guide pratique & touristique de cet été : sur la photo, le Général Paul-André Doyen est accompagné de Mr Félix Clavel.

De plus, l'article était signé par Mijette Giraud, Présidente de Veyrier-Patrimoine.

GÉNÉRAL PAUL-ANDRÉ DOYEN & MR FÉLIX CLAVEL

ÉTAT CIVIL 2024

La rubrique État Civil est l'occasion de rendre hommage à celles et ceux, qui par leur arrivée, leur départ, ou leur union au cours de l'année passée, participent à ce mouvement perpétuel de vie au sein de la collectivité. Comme celles et ceux qui y figurent, n'hésitez pas à nous faire part des éléments que vous souhaiteriez communiquer dans cette rubrique : **mairie@veyrier-du-lac.fr**

MARIAGES

Carole BOUILLETTE &
Arnaud **MONTMASSON**

Audrey BUREAU &
Thomas **PESQUEUX**

Elina KALVANE &
Guillaume **GUERRA**

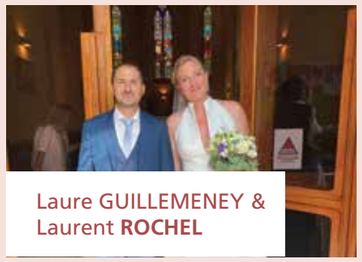

Laure GUILLEMENEY &
Laurent **ROCHEL**

Madalina-Cristina PÎRVU
& Jean-Charles BONIFACJ

Justine MENU
& Théophile PINTO

Mathilde CHASTENET de CASTAING
& Maxime CANNAC

Camille GEORGIN
& Rémi MARTINEZ

Margaux VERNAY
& Arnaud LEJEUNE

Gabrielle LARNAUDIE-EIFFEL
& Alexandre LUC

Joana MARTINOT
& Alexandre CARLES

NAISSANCES

Marius CLARET
Java COHEN LEGAL
Martin COMONT
Arthur JEHANNO
Juliette THERIN

DÉCÈS

NOUS N'OUBLIONS PAS CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

AMELIN Valérie épouse TODESCO
AUDIBERT Maurice
BARRUCAND Simone veuve BERTRAND BAUD Bernard
BAUDEVIN Monique veuve PISANO
BEN AïSSA Ahmed
BLANC Jean-Pierre
BLANC-GARIN Renée veuve RUELLAN
BOURGEOIS Georges
BROCARD Jacques
CANALI Yolande épouse MÉNÉTREY
CARRON Georgette veuve MALLET
CHOMIENNE Louis
COLIN Danielle veuve MILLIOT
DUPANLOUP Françoise veuve HEL
DUYTS Danielle
EXCOFFIER Georges
FAVERO Paulette veuve RASSAT
FONTANA Marie épouse ROSA
GARCIN Christiane veuve BURQUIER
GEOFFROY Josette veuve ENTREMONT
GERALD Luc
GOURDON Simone
GUILLEMENEY Jacques
HEILIG Edmond
JACOB Robert
JACQUET Claude
JUILLE Lydie veuve DIDIER
KISHAZY Rudy
LACOMBE Claude
LACOMBE Louis
LAFUSTE Francine veuve LANTELME
LAPLACE Marthe veuve PERRET
LEMESLE Robert
LOGUILLARD Gilberte veuve CURLIER
MALDINIER Brigitte veuve RICHE
MEYER Henri
MIDOL Bernard
PÉGAZ-TOQUET Huguette veuve TOURNAIRE
REY-GRANGE Matthieu
ROSA Mafaldo
SAVOY René
SCHELLING Ariane veuve HARLÉ
SENAUD Mireille veuve DUCLOS
STILLATUS Renée veuve FIOCCA
TAINTURIER Françoise veuve MATHIEU
TRASSARD Michelle veuve DELAS

Prenez un moment pour vous
et révélez votre beauté !
L'INSTITUT WELLNESS
Des nouvelles marques
dans notre institut de beauté
pour vous sublimer
WELLNESS STUDIO
3, ROUTE D'ANNECY - 74290 VEYRIER-DU-LAC
04 50 11 59 95 (TAPEZ 2)
INSTITUT@WELLNESS-STUDIOS.COM

Prenez un moment
pour vous recentrer
GYROTONIC® ANNECY
Des cours de Gyrotonic® et de Gyrokinesis®
pour le bien-être du corps et de l'esprit
WELLNESS STUDIO
3 route d'Annecy - 74 290 veyrier-du-Lac
04 50 11 59 95
www.wellness-studios.com

SIKOO
marine solutions
Travaux subaquatiques
Travaux fluviaux et portuaires
Aménagements paysagers et protections de berges
113, Allée du Soleil-ZAE des Fontanettes
74320 SEVRIER
Tel . 33(0)450 053 727—contact@sikoomarine.com
visit us at
sikoomarine.com

Porcheron
Electricité & Réseaux
Réseaux H.T.A. / B.T.A. / aériens et souterrains
Eclairage public / Réseaux gaz
Electricité industrielle et tertiaire
Câblage informatique / Fibre optique
Travaux par aspiration
ENTRELACS | 04 79 63 08 80 | www.porcheron.com

LE FARTO
COOPÉRATIVE DE PRODUCTEURS
19 71
PRODUCTEURS
FROMAGERS
AFFINEURS
de Savoie
MAGASIN DE VENTE DIRECTE
THÔNES
40 Avenue d'Annecy
04 50 02 05 60
www.reblochon-thones.com

Sweet
PROPERTY

L'IMMOBILIER HAUTE-COUTURE

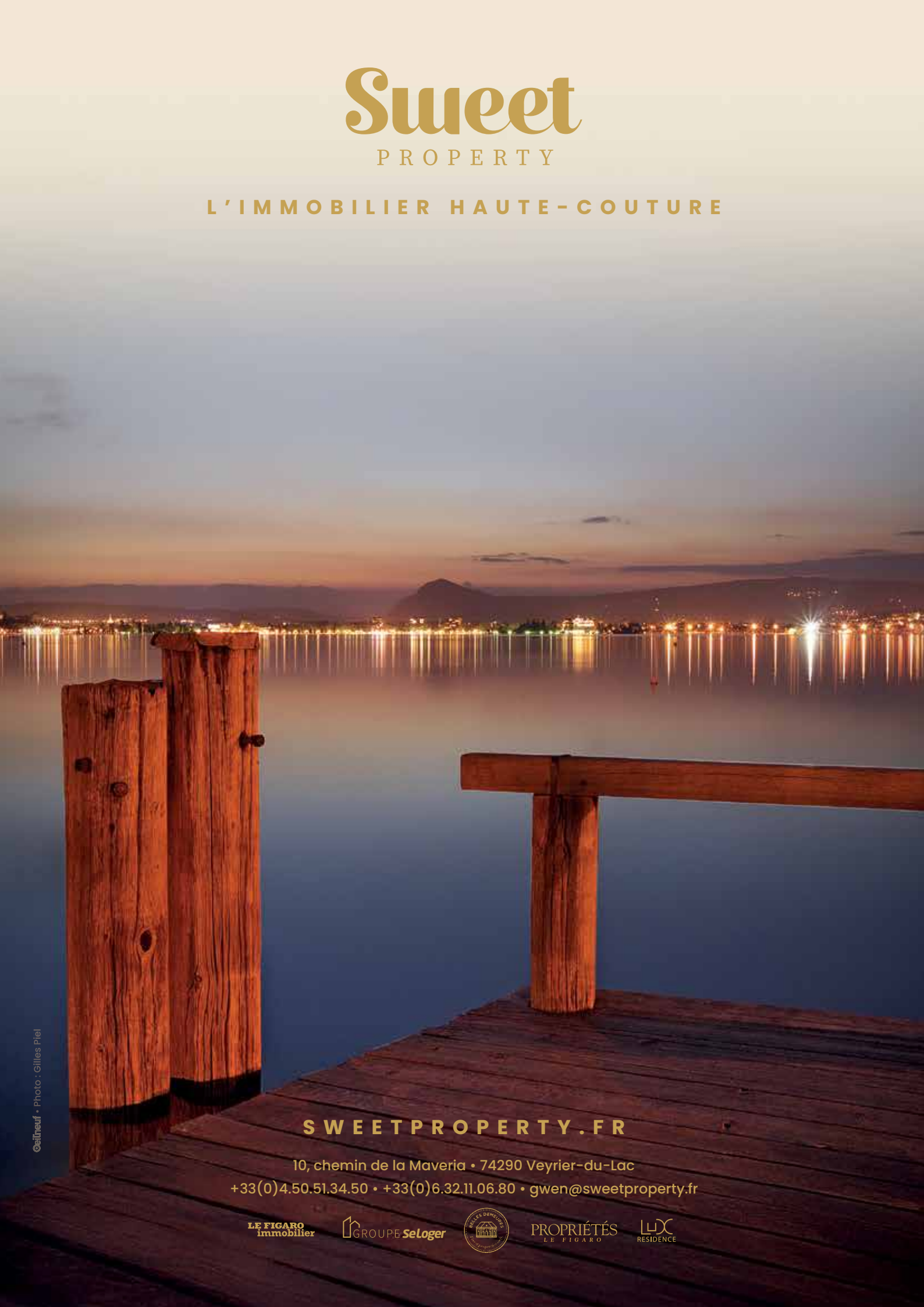

©shutterstock • Photo : Gilles Piel

SWEETPROPERTY.FR

10, chemin de la Maveria • 74290 Veyrier-du-Lac

+33(0)4.50.51.34.50 • +33(0)6.32.11.06.80 • gwen@sweetproperty.fr

LE FIGARO immobilier · GROUPE SeLoger · BELLES DEMEURES · PROPRIÉTÉS LE FIGARO · LUX RÉSIDENCE